N° 271 — 170e année — Un numéro : 5 centimes — Mercredi 18 Novembre 1908

SOCIÉTÉ DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8
Du canton.
La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger :
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum. . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
IV 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

ENCHERES

Enchères à Colombier

Le lundi 23 novembre, dès 2 h. après midi, l'on vendra par voie d'enchères publiques, rue du Château n° 9, à Colombier, les objets mobiliers suivants : 1 armoire à glace, 1 régulateur, 1 lavabo marbre avec belle glace, 1 dit petit marbre, 1 table ronde polie, 1 dite carrée, 1 dite à rallonge, 2 tables de nuit dessus marbre, 6 chaises de Vienne, 3 chaises rembourrées, 1 divan et 1 fauteuil non recouverts, 2 glaces, le tout à l'état de neuf, rideaux, stores, draperies, 1 duvet, plusieurs tableaux dont 2 de Anker, 1 grande machine à coudre au pied, 1 pupitre, 1 presse à copier, 1 couleuse, 1 réchaud à gaz, 1 appareil à photographie, velours pour ameublements, franges, lézardes, coutils, des couvertures pour chevaux, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Auvernier, le 16 novembre 1908.

Greffe de Paix.

Enchères

Jeudi 19 novembre 1908, dès 9 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, **au local des enchères : 1 lit,** 2 tables de nuit, **3 lavabos, 1 armoire à glace,** 1 commode, 2 tables, **1 dressoir,** 4 chaises, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises de salon Louis XV, noyer poli. — 1 rouet, pinces, outils divers pour dentiste. — 1 porte-parapluie avec toilette, noyer, 3 glaces, 1 horloge, **15 tableaux, 1 pupitre de dame,** 1 bureau américain, **un bon piano, 1 fauteuil mécanique** pour dentiste, et des livres.

Pour renseignements s'adresser à l'étude Bourquin & Colomb, avocat.

Neuchâtel, le 14 novembre 1908.

Greffe de Paix.

IMMEUBLES

A vendre, au quai du Mont-Blanc,

immeuble de rapport

Placement avantageux. Rendement annuel : 6 %. S'adresser bureau de gérance José Sacc, 23, rue du Château.

A VENDRE

dans une jolie localité du Val-de-Ruz, une jolie maison d'habitation, avec dépendances. Conviendrait pour une famille désirant être seule et tranquille.

A La Chaux-de-Fonds, grande et belle maison de rapport, à bon compte. Excellent état d'entretien et facilité d'accès. Proximité de la gare. — **Prix et conditions au bureau d'affaires et d'assurances, H. Margot, rue Saint-François 11, Lausanne.**

RUE DE L'HOPITAL

à vendre un grand et bel immeuble de rapport avec magasins.

S'adresser à MM. James de Reynier & Cie, Neuchâtel.

On offre **à vendre ou à louer** une

propriété

située à proximité du lac de Neuchâtel. Vue très étendue sur le lac et les Alpes. Comprend maison avec rural, champs, prés et vignes. Offres sous H 1401 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Petite propriété

à vendre parcours tramway Neuchâtel-St-Blaise, 7 pièces, cuisine et dépendances. Grand verger et jardin. Vue imprenable, conditions très avantageuses. S'adresser à **M. E. Bonjour,** notaire, **Neuchâtel.** H6316N

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* hors de ville, 1 fr. 50 par trimestre.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour cause de transformation de l'immeuble

Liquidation générale de tous les articles en magasin

à la

CONFECTION POPULAIRE

5bis, rue du Seyon, 5bis

Complets, Manteaux, Pèlerines, Pantalons de travail, Gilets de chasse, Chemises, etc. **COSTUMES POUR ENFANTS** *des plus riches au plus simple*

25 % Rabais 25 % - Profitez !

Enchères d'immeubles

A CORNAUX

Le samedi 21 novembre 1908, dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel communal, **Mme veuve Paul Quinche** et son fils, **M. Arthur Quinche,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à Cornaux, désignés comme suit au cadastre :

1. **Art. 1453. Les Chignolets, champ de 1503 m²** (0,556 pose). Limites : nord, M. Hæberli ; est, M. E. Clottu ; sud, le chemin ; ouest, Mme Juan.

2. **Art. 1464. Les Crosats, champ de 3546 m²** (1,312 pose). Limites : nord, les enfants Isch ; est, Mme Droz-Matthey ; sud, M. H. Berger ; ouest, M. Carbonnier.

3. **Art. 1468. La Bonde Fin, pré de 1296 m²** (0,479 pose). Limites : nord, la commune ; est, M. Alph. Droz ; sud, les enfants Droz, M. Jean Isch ; ouest, Mme Droz-Matthey.

4. **Art. 748. Les Moranches, vigne de 393 m²** (1,11 ouvrier). Limites : nord, M. Alph. Droz ; est, enfants Favarger ; sud, M. A. Clottu ; ouest, M. S. Clottu.

5. **Art. 1461. Au Sarrecot, bois de 50 m.,** et **art. 1462. Au Sarrecot, vigne de 224 m²** (0,94 ouvrier). Limites : nord, enfants Robert-Droz ; est, Mme Schäffer-Probst et M. Arthur Clottu ; sud, M. A. Clottu ; ouest, le chemin.

S'adresser, pour les conditions de vente, au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

A VENDRE

FORMATION ET VIEILLISSEMENT ABSOLUMENT NATURELS dans des magasins spéciaux surveillés par l'Etat italien

FIDES COGNAC ITALIANO

DISTILLÉ EXCLUSIVEMENT DE VINS PURS

MARQUE DÉPOSÉE

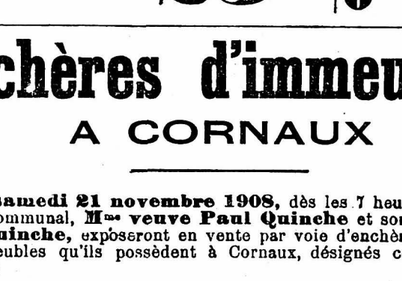

SOCIÉTÉ DISTILLERIE ITALIANE MILAN
CAPITAL Frs. 16.000.000

DÉPOSITAIRE

M. Cosimo ZULLO, vins en gros

Rue des Moulins, NEUCHATEL

Machines à coudre

A. PERREGAUX - Neuchâtel

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

MAISON NEUCHATELOISE

La plus ancienne en Suisse — Quarante-cinq ans de pratique

Seule maison autorisée pour la vente des

Machines PHÖNIX

La plus haute perfection en machines à coudre

2 médailles d'Etat
7 médailles d'or
10 diplômes d'honneur

Toujours en magasin les machines

Stella, Vérítas, Saxonia

Prix-courants illustrés gratis et franco

SALUEZ LA REINE

HUILES ALIMENTAIRES ET DES Beurres Végétaux

LA *Cocoline*

est l'essence la plus pure, la plus saine et la plus économique de tous les beurres végétaux ; c'est un extrait véritable de la noix de Coco. C'est le seul produit entièrement fabriqué et même emballé mécaniquement. La COCOLINE est un produit suisse, fabriqué dans nos usines d'Olten, suivant toutes les exigences de la consommation nationale.

La COCOLINE remplace le beurre naturel pour tous les usages de cuisine, pour la préparation des viandes, des légumes et des pâtisseries.

Demandez la COCOLINE dans les principales épiceries du pays. Nous donnons gratuitement un almanach (de 24 pages et 12 gravures) à tout acheteur. Cet almanach contient une quantité d'indications utiles et une foule de recettes de cuisine SIMPLES ET PRATIQUES.

Usines J.-E. DE BRUYN,
OLTEN (Suisse)

PUBLICITÉ THIERSARD A BRUXELLES.

F. Ue. 15,229 p.

Grande vente d'occasion de Toiles de lin

à cause de surproduction de marchandises d'exportation

1 douzaine	d'essuie-mains,	damas pur fil,	50/110 cm.	Fr. 11.20
1 »	»	» »	50/170 cm.	» 14.20
1 »	de serviettes,	» »	60/60 cm.	» 6.20
1 »	»	» »	65/65 cm.	» 6.50
1 »	»	» »	70/70 cm.	» 7.30
1 garniture	nappes damasquinées Maco, 16-18 m. de long, 120 cm. de large			» 16.30
1 »	soies damasquinées d'Alsace, *(ces deux sortes avec dessins modernes)*			» 27.50
1 »	pour service de table, 6 personnes, pur fil			» 6.50
1 »	» » 12 » »			» 14.20
1 »	pour service à café, damas, 6 personnes			» 5.30
1 »	» » 6 »		ourlet double	» 9.50
1 douzaine	de linges de cuisine, pur fil			» 4.60
1 »	d'essuie-mains, flanelle			» 3.90
1 »	de mouchoirs de poche, 48/48 cm., pur fil			» 6.20
1 »	» » 48/48 cm.,	»	ourlet double	» 10.20

Envoi de n'importe quelle quantité partout contre remboursement franco, **frais de douane à la charge de l'acheteur,** par la **Fabrique de Tissages, Carl KOHN, Nachod (Bohême)**
N'envoie pas d'échantillons Ue 15600 q

EN LIQUIDATION

150 douz. mouchoirs de poche

en tous genres, ne voulant plus tenir cet article

Rabais 25 %

CHEMISERIE PARISIENNE

Rue du Seyon 18 - NEUCHATEL - Grand'Rue 9

LIQUEUR TONIQUE-DIGESTIVE MAISON ALBERTI BENEVENTO-CHIASSO **STREGA**

Magasin A. LŒRSCH, Neuchâtel

Dépôt des potagers

ZÆRINGIA

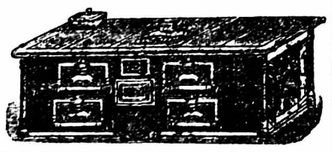

les SEULS économiques, hygiéniques, commodes, brûlent tous combustibles

PRIX : Depuis 60 fr.

SPÉCIALITÉS : Potagers pour pensions, restaurants, hôtels, etc. - Salles de bains, rôtisserie, chauffe-assiettes, grillades, etc. - Potagers mixtes (au gaz et charbon). Potagers émaillés - Articles de ménage - Quincaillerie - Outils - Brosserie

Dans le canton on expédie franco

Sang vicié Dartres, Boutons, Démangeaisons. Clous, Vertiges, Plaies, Varices, Ulcères, Eczémas, et toutes maladies de la Peau.
Guérison certaine par le **THÉ BÉGUIN**
Toutes pharmacies Fr. 1.25 la boîte.

Mme STAUFFER
rue de l'Hôpital 2
Lingerie, Toilerie, Lainages
Beau choix de
CONFECTIONS
pour dames, messieurs et enfants
Pardessus-Fourrures
Conditions favorables.
Se recommande.

ASTHME
Catarrhe - Suffocations
immédiatement guéris par la **Poudre** et les **Cigarettes** du **Dr Cléry.** Echantillons gratis et franco. Ecrire : **Dr Cléry,** 53, boulevard Saint-Martin, PARIS.

Papeterie à 2 fr.

100 feuilles papier à lettres, 100 enveloppes, 10 plumes, 1 porte-plume, 1 crayon, 1 gomme, 1 flacon d'encre, 1 papier buvard, 1 bâton de cire, 2 morceaux de bon savon, 1 assortiment de cartes de félicitations. Au lieu de 5 fr. 95, seulement **2 fr.** — **ENDHUBER, Muri** (Argovie).

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Choucroute

1re qualité, 15 ct. la livre

Les almanachs suivants
édition 1909
sont en vente dès ce jour à la
LIBRAIRIE
Delachaux & Niestlé, S.A.
à NEUCHATEL

Messager boiteux de Neuchâtel	—.30
Messager boiteux de Berne-Vevey	—.30
Messager boiteux de Strasbourg	—.30
Almanach du tempérant	—.30
Almanach du Léman	—.30
Almanach romand	—.40
Hinkende Bote	—.40
Schweiz-Dorfkalender	—.35
Benjamin Vallotton. La Famille Profit	3.50
Louis Favre. A vingt ans	3.50
O. Funcke. Le Mariage	3.50

PIANO

A vendre un piano d'occasion en bon état. Prix : 270 fr. S'adresser Côte 25, sous-sol.

Choucroute de Strasbourg
35 cts. le kilo
Saucisses de Francfort
à **35** et **40 ct.** la paire
Jambons bien fumés
à **1 fr. 10** la livre
J. HECKLE, comestibles
Place Purry 3
Téléphone 827

ATTENTION

A l'Economie populaire
COMESTIBLES
2, rue des Chavannes, 2

Fromage Parmesan, 1re qualité et vieux, à 2 fr. la livre ; 2me qualité, à 1 fr. 75 la livre.
Fromage de brebis, vrai, de Sardaigne, à 1 fr. 50 la livre.
Gorgonzola, 1re qualité, extra fin, à 1 fr. la livre ; 2me qualité à 90 cent. la livre.
Prix avantageux pour magasins hôtels, cafés et pensions.
Pierre SCALA.

Voir la suite des « A vendre » aux pages deux et suivantes.

AVIS

Toute demande d'adresse d'annonces doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer tout de suite joli logement de deux chambres, cuisine, cave, galetas, jardin et terrasse. 30 fr. par mois. Parcs 110, rez-de-chaussée.

BEVAIX

A louer pour le mois de mars ou Saint-Jean, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, eau, électricité, lessiverie et jardin. — S'adresser à M. Henri Vienet, faubourg de l'Hôpital 60, Neuchâtel.

A louer, pour le 1er décembre ou Noël, petit logement de 2 chambres et toutes les dépendances. — S'adr. à M. Donner, Bellevaux 8.

Peseux

A louer tout de suite ou époque à convenir, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, part de jardin, eau, gaz, électricité, buanderie. S'adresser à Daniel Thiébaud, rue de Neuchâtel. c.o.

Pour le 1er décembre

un petit logement de 2 chambres, cuisine, eau, cave et galetas, à louer. — S'adresser Chavanne 8, 1er étage.

CORCELLES

A louer deux petits logements de une et deux pièces, l'un disponible, l'autre pour Noël. S'adresser Grand'rue 24.

A LOUER

pour Noël, au 3me étage du bâtiment de la Balance, 24, rue du Coq-d'Inde, un appartement de 4 pièces, cuisine, bains et dépendances. — S'adresser au bureau Prince & Béguin, architectes, rue du Bassin 14. c. o.

Joli logement, 3 chambres et dépendances avec terrasse, pour époque à convenir. Parcs 47 a, plain-pied à droite. S'y adresser. c.o.

A louer 2 chambres et cuisine, Gibraltar. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, à l'ouest de la ville, pour époque à convenir, plusieurs logements de 3 et 4 chambres avec dépendances. — S'adresser bureau J. et A. Bura, entrepreneurs, Poudrières 23, de 1 à 3 heures après midi.

A LOUER

au 24 novembre, 1 joli logement de 3 chambres et dépendances sur le parcours du tramway Saint-Blaise-Neuchâtel. — S'adresser à MM. Zumbach & Cie, Saint-Blaise.

A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, à la Cassarde, un joli logement de 5 chambres et dépendances; gaz et électricité, balcon et terrasse; vue superbe. Prix: 50 fr. par mois. — S'adresser à M. J. Dubois-Tena, Cassarde 18. c.o.

A louer **logements de cinq pièces,** chambre de bains, confort moderne, chambre de bonne. Petit Catéchisme. — Demander l'adresse du no 371 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, à Bel-Air, Mail 18, villa Haute-vue, le 2me étage de 6 chambres, chambre de bains, chambre de bonne, terrasse, balcon et belles dépendances. Chauffage central, gaz, électricité. S'adr. à M. J. Decker, au rez-de-chaussée. c.o.

A LOUER

un beau logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau et électricité. S'adresser à A. Decreuze, Auvernier. c.o.

Pour époque à convenir, à louer logement de deux chambres, cuisine, jardin et dépendances. Belle vue sur le lac. Prix avantageux. S'adresser Cormondrèche, Grand'rue no 11.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir dans maison jouissant de tout le **confort moderne,** de beaux appartements de 4 chambres et dépendances. **Vue superbe. Jardin.**

S'adr. chez **M. E. Dulon,** Côte 103, ou à l'**Etude Petitpierre et Hotz,** notaires et avocat.

Beau logement

très confortable, de sept chambres et toutes dépendances, est à louer pour le 24 juin 1909. Chauffage central, électricité partout. Buanderie et séchoir chauffé. Grande terrasse et balcon. Vue étendue. Situation très favorable à la route de la Côte, en face de la station du funiculaire. Etude Petitpierre & Hotz, notaires-avocat, S, rue des Epancheurs. c.o.

CORCELLES

A louer à personnes tranquilles, 33, Grand'rue, dans maison soignée, à 2 minutes du tram:

1o Joli appartement de 5 pièces, cuisine, chambre de bain privée, véranda vitrée, vue superbe, toutes dépendances, électricité, part de jardin. — 775 fr., eau comprise. c. o.

CHAMBRES

Chambre meublée pour monsieur rangé. Concert 4, Mme Falcy. c.o.

A louer une chambre meublée. S'adresser Sablons 19.

Belle chambre meublée, chauffage central. — S'adresser chez M. Robert, Côte 25. c.o.

Grande chambre meublée ou non à louer. S'adresser ruelle Dublé no 3, au 2me.

Quai du Mont-Blanc 4, 3me, à gauche, belle chambre meublée à un ou deux lits, pour tout de suite. c.o.

Jolie chambre meublée, chauffable, rue des Moulins 37c, à droite.

Belle et grande chambre meublée, au soleil. S'adresser Collégiale 4. c.o.

2 belles chambres au soleil Beaux-Arts 17, 1er.

Chambre meublée, Balance no 2, 2me étage, à droite. c. o.

Très jolie chambre meublée, au soleil, chez Mlle Cattin, Escalier du Château. c. o.

Belle chambre meublée, Moulins 3, 3me. S'adresser le soir, dès 7 heures.

Chambre et pension. S'adresser Oriette-Evole 9, 1er.

Belle chambre meublée, avec ou sans pension, à louer, quai du Mont-Blanc 4, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre meublée à louer. 1er Mars 16, rez-de-chaussée. c. o.

A louer, ensemble ou séparément, deux jolies chambres meublées. Evole 9, **2me étage.** c.o.

A louer une **jolie chambre** meublée, chauffage central et électricité. S'adresser à M. Thomet, Ecluse 6. c.o.

Jolie chambre meublée. Electricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

Chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, 2me étage. c. o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche. c. o.

LOCAT. DIVERSES

Terrains à louer

On offre à louer un **terrain de plus de 7000 m²,** situé à proximité immédiate de la ville et desservi par deux routes, et une **petite maison d'habitation** attenante. Conviendrait à un **jardinier.** S'adresser **Etude Petitpierre & Hotz,** notaires et avocat.

DEMANDE A LOUER

Demandé appartement cinq chambres, Beaux-Arts, côté midi. — Offres sous chiffre H. 6455 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande une

chambre

pour entrepôt de meubles. Adresser les offres écrites sous chiffre B. Y. 447 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme distingué cherche

chambre et pension

convenable. Adresser offres écrites sous chiffre M. E. 445 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour tout de suite, pour jeune homme,

chambre meublée

indépendante. Faire les offres case postale 112, Neuchâtel.

OFFRES

Une personne

sachant bien cuire cherche tout de suite place dans un ménage soigné. Ecrire Mlle G. J., Plan 1, Neuchâtel.

Bonne cuisinière

bien recommandée, cherche place pour tout de suite. — Ecrire sous chiffre M. M. 443 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

qui a déjà été dans la Suisse romande, demande place dans bonne famille. Offres à R. Borter, Interlaken, Niesenstrasse 33.

Une personne de 27 ans, de toute confiance, cuisant joliment, cherche à se placer en ville pour le 15 décembre dans une maison pieuse. S'adresser le matin de 8 à 10 heures, à Mme F. de Perregaux, Tertre 2.

PLACES

Une jeune fille

forte et de confiance, au courant des travaux d'un ménage soigné, trouverait place immédiatement. Bon gage. S'adresser Côte 65.

Pour le 1er décembre

On demande une fille sachant cuire et au courant des travaux d'un ménage soigné, et une femme de chambre. Demander l'adresse du no 446 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

de 16 à 18 ans, sérieuse, trouverait place dans bonne famille bourgeoise pour aider au ménage et garder un petit garçon de 2 ans. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et de se perfectionner dans le ménage, pas de gros travaux à faire, 20 fr. de gages au début. Offres à Mme Schleiffer, Limmatquai 48, Zurich.

Bonne cuisinière

d'un certain âge, est demandée pour le 7 janvier à la pharmacie du Dr Reutter, Orangerie.

☞ La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est un organe de publicité de 1er ordre.

On demande tout de suite une **JEUNE FILLE**

très honnête pour faire un ménage et aider au magasin. Gage 30 fr. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Demander l'adresse du no 438 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

Bonne tailleuse

se recommande pour des journées et travail à la maison. S'adresser Neubourg 12, 3me, depuis 6 heures du soir.

JEUNE HOMME

20 ans, demande place de magasinier ou homme de peine. Certificats à disposition. Demander l'adresse du no 448 au bureau de la Feuille d'Avis.

FILLE ALLEMANDE

sténo-dactylographe, connaissant bien le français, désire place pour correspondance allemande. Prétentions modestes. Ecrire postlagernd A. W. Bernecki, Oberfr. (Bavière). M Ue 15,602 q

Jeune garçon âgé de 16 ans, cherche place comme

aide-magasinier

Petit gage désiré. Entrée à volonté. Adresser offres: F. Emmelberger, Boltigen (Berne).

Une personne cherche des journées pour lessive ou récurage. — S'adresser rue des Moulins 9, 2me, derrière, à gauche.

On demande

deux bons ouvriers

menuisiers, entrée tout de suite, travail assuré. — Th. Desmeules, menuisier, Neuchâtel.

On demande tout de suite un jeune et honnête

ouvrier boulanger

Demander l'adresse du no 442 au bureau de la Feuille d'Avis.

Voyageur

actif, sérieux, ayant clientèle faite, trouverait engagement pour le 1er février. Branche vêtements et chemiserie sur mesure, articles pour trousseaux. — Adresser les offres par écrit avec certificats sous **H 1495 M à Haasenstein & Vogler, Moutier.**

Couturière

On demande une ouvrière tailleuse et des assujetties chez Mmes Dessaules-Tinguely, Rateau 1.

On demande tout de suite un bon

ouvrier boulanger

Inutile de se présenter sans de bonnes références. Demander l'adresse du no 439 au bureau de la Feuille d'Avis.

Machiniste

ou ouvrier menuisier

Jeune homme cherche place de machiniste dans menuiserie ou ébénisterie, prendrait à l'occasion place d'ouvrier menuisier. Références à disposition. Entrée tout de suite. — Offres à Fois Liaudet, chapellerie, Moudon, Vaud.

On demande tout de suite place de

magasinier

ou tout autre emploi. Certificat de moralité à disposition. Offres sous E. L., Poste, Peseux.

Forge de Serrières

On demande un **bon mécanicien,** expérimenté dans les gros travaux. Entrée tout de suite. — On prendrait aussi un jeune homme fort et robuste comme apprenti forgeron. c.o.

JEUNE HOMME

bien au courant des travaux de bureau cherche emploi. S'adresser à E. Borle, Parcs 39.

APPRENTISSAGES

Apprenti de commerce

Une maison de gros de la ville demande, comme apprenti, un jeune homme intelligent, ayant terminé ses classes. Apprentissage sérieux, petite rétribution immédiate. Demander l'adresse du no 395 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

PERDUS

Une cuisinière a perdu, mardi matin, de la route de la gare à la rue de l'Hôpital,

un portemonnaie

contenant 20 fr. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis. 449

La personne qui a pris soin d'une

broche forme papillon

dans la salle du théâtre, lundi 9 courant, est instamment priée de la remettre au bureau de la Feuille d'Avis. 444

La demoiselle qui a égaré

une broche

au salon de coiffure pour dames rue du Concert 6, est priée de la réclamer à Mme Zorn, au magasin.

A VENDRE

OCCASION

Tapis coco au mètre, vendus à bas prix, différentes largeurs, 1re qualité.

Je me rends à domicile pour échantillons et posage.

Se recommande,

Paul ROBERT, tapissier

Seyon 32

Demandez dans tous les Cafés et Restaurants l'Apéritif Amer-Tonique de la Maison N. PORINELLI-RITTER, à Bienne.

Diplôme d'honneur et croix insigne avec médailles d'or aux expositions internationales d'Hygiène, Paris, Bruxelles 1907, Vienne 1908.

PRODUIT SUISSE — MARQUE DÉPOSÉE

FERNET-PORINELLI

Un exemple entre mille!

«.....Depuis que nous consommons chaque matin pour notre déjeuner, le **véritable Cacao à l'Avoine,** marque «**Cheval blanc**», toute la famille se porte infiniment mieux» nous écrivait Mme S. de Zurich. — Exemple à imiter

à tout âge, qu'on soit malade ou bien portant

Demandez partout le **seul véritable** produit en cartons rouges de 27 cubes à 1 fr. 30, ou en paquets rouges (¼ kg. poudre) à 1 fr. 20. B 11697/701

LIQUIDATION

Magasin L. KURZ, rue Saint-Honoré 7, NEUCHATEL

Pour cause de cessation de commerce, liquidation de tous les instruments et articles en magasin, tels que: Pianos, violons, violoncelles, archets, mandolines, guitares, flûtes, piccolos, clarinettes, zither en tous genres, tambours, accordéons, clairons, boîtes à musique, lutrins, métronomes, étuis, etc., etc.

OCCASION UNIQUE

15, 20, 30 à 40 % de RABAIS, selon les articles

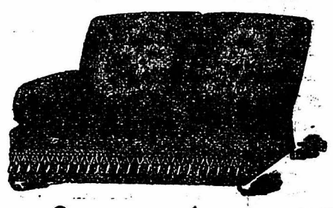

SOCIÉTÉ ANONYME DES Etablissements **J. Perrenoud & Cie**

Succursale de NEUCHATEL

19 et 21, faubourg du Lac

TÉLÉPHONE 67

Grand choix de Meubles

Fabrication soignée

W. HUGUENIN, gérant.

..co

PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de

VICHY ÉTAT — **VICHY** — VICHY ÉTAT

SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.

SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

B 11,912

LAMES SAPIN

Toujours grande quantité en magasin de lames de la

Parqueterie d'Aigle

CHEZ

Gustave MENTH, représentant

NEUCHATEL

TÉLÉPHONE

On offre à vendre, à de favorables conditions, un

escalier en chêne

en très bon état d'entretien, provenant de la Banque cantonale, actuellement en transformation. — Pour tous renseignements, s'adresser à Matthey frères, entreprise de menuiserie, à Champ-Bougin, Neuchâtel.

CONTINENTAL

Machine à écriture **visible.** Très solide. Derniers perfectionnements.

Vingt machines en usage à NEUCHATEL. — Références de 1er ordre.

Agents généraux

DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.

NEUCHATEL

Essais gratuits et sans engagement.

CAMEMBERT

en boîte

BRIE au détail

Roquefort véritable

MAGASIN PRISI

Hôpital 10

Bonne tourbe

racineuse noire, garantie bien sèche, à vendre au prix de 19 fr. la banche de 3 m³. S'adresser à M. Ch. Schneider, Voisinage, Ponts.

Châtaignes gogées

100 kilos, 12 fr., gare départ. 15 kg., 3 fr. 10; 10 kg., 2 fr. 30 franco. Caissette raisins blancs, 5 kg. 2 fr. 50

Perrenoud, expéditeur, Locarno

A la Tricoteuse

Rue du Seyon

Tricotage à la machine, depuis le plus gros au plus fin ouvrage, prompt et soigné; prix bon marché.

Beaux choix

DE

LAINES

ET

COTONS

Prix du gros pour les tricoteuses

Représentant des

Machines à coudre Pfaff.

Machines à tricoter

de la maison Ed. Dubied & Cie, à Couvet

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* hors de ville, 10 fr. par an.

On vendra jeudi sur la Place du Marché

2 vagons de serré

fumé et non fumé. — Se recommandent, Calame, Brandt & Cie, Hauts-Geneveys.

Calorifère

Junker & Ruh, usagé, à vendre. Demander l'adresse du no 450 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

un lit en fer, d'enfant, avec matelas, une poussette de chambre, une seille en cuivre, un petit alambic, le tout en bon état. — Rue Louis Favre 13, au 1er, à droite.

A la Ménagère

2, Place Purry, 2

GRAND CHOIX de

BROSSES de TOILETTE

Brosses ménagères

et en tous genres

DÉCROTTOIRS

Brosses américaines

pour tapis

Atelier pour la fabrication et la réparation de la brosserie.

Escompte 5 % au comptant

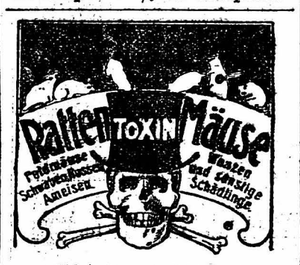

TOXIN

Pour rats et souris
Ration: 3 fr. 75.
Livre: 13 fr. 45.

Pour campagnols, punaises fourmis et blattes
Ration: 4 fr. 35.

Pour punaises
Par litre: 13 fr. 45.

J. HUNZIKER, Olten

NEUMAT T

Lampes électriques

de poche

ordinaires et perfectionnées, depuis 1 fr. 50. Genres variés.

Fonctionnement garanti

Piles fraîches à 80 ct. et 1 fr. Arrivages chaque semaine. **Ampoules** depuis 50 cent.

Nouveauté: Lampe économique, fil platine donnant une lumière trois fois plus intense que les lampes ordinaires avec une consommation d'électricité beaucoup plus faible, donc **durée des piles plus longue** et **meilleur éclairage.**

CHEZ

Perret-Péter

9, Epancheurs, 9

HUG & Cie

PIANOS

et

HARMONIUMS

9 et 11, Rue Pourtalès

Maison de confiance

DEM A ACHETER

Homme marié

30 ans, **prendrait** au comptant, **la suite** d'un bon petit commerce, rendement prouvé, à défaut s'intéresserait. — Offres sous Hc 8330 à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche à acheter ou à louer

JOLIE MAISON

de 12 à 20 chambres, moderne, confortable, entourée d'un beau jardin, convenable pour pensionnat de jeunes filles. — S'adresser par écrit sous chiffre D. R. 451 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Tombola Artistique

autorisée par le Conseil d'Etat

en faveur de la création

d'un Hôpital d'Enfants à La Chaux-de-Fonds

Prix de l'enveloppe-billet: 1 fr.

Cette enveloppe contient 5 magnifiques cartes postales illustrées représentant des tableaux du musée de peinture de La Chaux-de-Fonds.

Les lots sont formés d'œuvres d'art offertes gracieusement par un grand nombre de nos artistes neuchâtelois et romands.

Les enveloppes-billets sont en vente, à Neuchâtel, chez M. CHIFFELLE, photographe, rue des Epancheurs.

S'adresser par carte postale au dépôt contral M. Ed. PERRUDET, caissier de l'œuvre, Stavay-Mollondin 6, La Chaux-de-Fonds. Les demandes seront servies dans l'ordre de réception et contre remboursement.

UNION OUVRIÈRE - NEUCHATEL

Bureau de Placement pour sans-travail

ouvert le **mercredi et le vendredi** dès 8 h. du soir

au local de l'Union ouvrière, **CAFÉ SUISSE**

PLACE D'ARMES, 1er étage

☞ **Pendant la journée, liste déposée au dit local** ☜

PALAIS DUPEYROU

Salle du Grand Chêne

EXPOSITION

des œuvres de **L. GIANOLI,** artiste peintre

du 15 au dimanche 29 novembre (le jeudi 19 excepté), de 10 h. à 5 h.

☞ **ENTRÉE LIBRE** ☜

AULA DE L'ACADÉMIE

LUNDI 23 novembre 1908

à 8 heures du soir

CAUSERIE

Il y a dix ans

Souvenirs et anecdotes

de Neuchâtel-Suisse

Lecture des principales scènes

par

M. ELIE TAUXE

professeur de diction

Prix des places: 2 fr. Pensionnats, corps enseignant, étudiants, 1 fr. 50.

Billets et programmes chez MM. Fœtisch & Cie, magasin de musique, Terreaux 1 et à l'entrée de la salle.

Masseur-Pédicure

autorisé

Reçoit tous les jours, de 11 h. à 3 h., excepté le samedi

Se rend à domicile

Ventouse

F. MALAN-BOLLE

Faubourg du Lac 4

Qui serait disposé

à payer la pension, à prix très modeste, d'une jeune fille travailleuse, intelligente et désirant continuer l'apprentissage qu'elle vient de commencer. — Adresser les offres ou demander renseignements «Merci», poste restante, Neuchâtel.

Maladies de la vessie

de toutes sortes, telles que catarrhes, inflammations, douleurs, crampes, coliques, **rétention d'urine,** écoulement involontaire ou forcé, **mouillage du lit, faiblesse de la vessie,** etc., sont traitées par correspondance et guéries en peu de temps à très bon marché. S'adresser à l'Institut médical **«Vibron» à Wienacht près de Rorschach.** L'établissement est dirigé par un médecin expérimenté et diplômé. Consultations tous les jours de 8 heures à midi.

Huit messieurs cherchent

PENSION

bourgeoise à prix modéré, au centre de la ville. Bonne occasion de créer une pension. Offres à J. H. 8 poste restante.

Placement de fonds

On demande à emprunter 20,000 fr. contre hypothèque premier rang sur maison en ville de très bon rapport. Adresser offres case postale 2585, Neuchâtel.

Bon piano

à louer. S'adresser avenue de la Gare 4, au 2me à gauche, entre 1-2 heures.

JEUNE HOMME

Allemand, bien instruit, qui connaît un peu le français, désire trouver bonne pension. Il pourrait donner des leçons ou en échanger. Ecrire prix de pension, etc., sous chiffres **O. H. 9768, à Orell Füssli, Publicité, Berne.**

Sage-femme releveuse

FANNY STOLL

Ex sage-femme

à la Maternité de Neuchâtel

DOMICILE: BELLEVAUX 1

Aug. Lambert

CAMIONNAGE OFFICIEL

— Entrepôts en gare —

EXPÉDITIONS

tous pays

Bagage ville-gare et vice-versa

BUREAUX EN GARE P.V.

VILLE: RUE DE LA TREILLE

TÉLÉPHONES

DEMÉNAGEMENTS

à forfait

par voitures et vagons capitonnés pour la ville, la Suisse et l'étranger

Service de bagagès à tous les trains

REPRÉSENTANT DU

Norddeutscher Lloyd

AULA DE L'ACADEMIE

NEUCHATEL

Mercredi 18 novembre 1908

à 5 h. précises

3me Conférence

avec projections

La fin de l'art gothique religieux

Le cloître du Mont-Saint-Michel

Bourges, Rouen

orfèvrerie et ivoires gothiques

par

M. GASTON CAHEN

PRIX DES PLACES: 2 fr. (pensionnats, écoles, étudiants: 1.50)

Billets à l'Agence W. SANDOZ, Terreaux 1 (magasin Fœtisch frères S. A.) et à l'entrée.

On demande à emprunter une somme de

6 à 7000 francs

contre garantie hypothécaire. Remettre offres écrites sous H 1402 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche un

pensionnat

où **une jeune fille** pourrait se perfectionner dans la langue française ainsi que dans les travaux du ménage. Prière d'envoyer des prospectus à **Ernest Schönholzer, Niederuzwil** (canton de Saint-Gall). P 2002 L

SAGE-FEMME

Mme A. Savigny

Fusterie 1 - GENÈVE

Reçoit des pensionnaires - Consultations

Maladies de dames

Vingt mille mètres Lainage

NOUVEAUTÉ POUR ROBES ET BLOUSES
seront liquidés à très bon marché

LES CONFECTIONS POUR DAMES

sont liquidées à très bon marché

La Soierie et les Velours

NOUVEAUTÉ POUR BLOUSES ET GARNITURES
sont liquidés avec des RABAIS variant de 15 à 30 %

Halle aux Tissus - Neuchâtel

Grand magasin A. DOLLEYRES, rue du Seyon

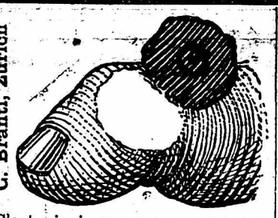

Fabricant Pharmac. Mag C. Brandt, Zurich

C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous vous servez du remède nouveau, sensationnel et agissant sans douleur, D.12,342

Emplâtre Torpedo

Prix: 1 fr. — Dépôt à Neuchâtel: Pharmacie A. Bourgeois.

Horlogerie-Bijouterie

ARTHUR MATTHEY

Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs
Pendules
Réveils
Montres
Chaînes
Bijouterie

Beau choix dans tous les genres
Orfèvrerie argent
ORFEVRERIE métal argenté
ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHATELOISE

S. GONARD & Cie, Monruz-Neuchâtel

Usine à vapeur — Téléphone

Etablissement de 1er ordre

Lavage et repassage très soignés des **laines, flanelles et rideaux**

Repassage à neuf des Chemises d'hommes Faux-Cols et Manchettes

Prix modérés

Le linge est reporté à domicile en une seule fois et au jour demandé

Nous n'employons que du savon de 1re qualité et aucune substance rongeante ou blanchissante quelconque.

Nous livrons le linge absolument sec en toute saison.

Installation spéciale pour le lavage et repassage du linge de maison

TARIF ET RENSEIGNEMENTS FRANCO SUR DEMANDE

COMBUSTIBLES

Martin Sigrist

Rue de l'Hôpital 19 - Neuchâtel

Bois bûché.
Houille lavée.
Coke Ruhr et gaz.
Anthracite belge, 1re qualité
Briquettes de lignite

Livraison consciencieuse à domicile.

Téléphone 167 c.o

LAPINS DU PAYS

frais, vidés, dépecés
à **1 fr.** la livre

J. HECKLE, comestibles
3, place Purry, 3
(ci-devant rue du Bassin 6)

Exigez bien l'ABEILLE en demandant une boîte d'

ENCAUSTIQUE ABEILLE

pour parquets et linoléums dans les bonnes épiceries. **Si votre fournisseur n'en vend pas,** méfiez-vous de la contrefaçon qu'il cherchera à vous faire accepter. **Il y gagnerait davantage,** c'est vrai, mais **vous,** vous seriez trompé. Adressez-nous plutôt 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour recevoir une boîte par retour franco.

L'Abeille est la **seule véritable** cire à parquet, la **plus facile** à cirer, donnant le plus **beau** et le plus **durable** des brillants. Toutes les boîtes sont numérotées et participent au tirage de **novembre: 1er lot 50 fr.** en **espèces.** — Ecrivez pour la

Suisse: Usine de l'Encaustique Abeille, Genève.
France: » » » Lyon, quai Jayr 37.
Allemagne: » » » Strasbourg, Ludwigshafnerstr. 3.
Italie: » » » Milan, via Lanzone 2.

F. BONNET & Cie. - Hors concours, MILAN, 1906 - Membre du jury. P 1980 L

La Lessive moderne Persil

garantie sans chlore — blanchit le linge sans l'abimer. — absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls Fabrikants: Henkel & Co. Düsseldorf.

Dépôt général pour la Suisse: Alb. BLUM & Cie, Bâle. Ue 15416 p

Joseph LAUBER et Ph. GODET

NEUCHATEL SUISSE

Partition piano et chant
Nouvelle édition

En vente chez
FŒTISCH FRÈRES S. A.
magasin de musique
TERREAUX 1

Librairie A.-G. Berthoud

NEUCHATEL

S. de Lormier. Fiancés sans se connaître - - 3.—
Edouard Dunant. Avant le contrat. Monologue - 0.50
O. Funcke. Le mariage - 3.50
De Crespigny. Pour un gant. Roman d'aventures mis en français par Robert Godet - - 3.50
Benj. Vallottom. La famille Profit - - - - - - 3.50
J. Gindraux. Histoire du Christianisme. — Les Missions en Asie - - - 6.—
Louis Favre. A vingt ans 3.50
P. de Coulevain. Au cœur de la vie - - - - - 3.50
Paul Bourget. Les détours du cœur - - - - - 3.50
Marc Hélys. Le Jardin fermé. Scènes de la vie féminine en Turquie - 3.50
C.-F. Ramuz. Jean-Luc persécuté. Roman - - - 3.50
Anatole France. L'île des pingouins - - - - - 3.50
Almanachs divers

Remède infaillible

contre les
CORS ET DURILLONS
le flacon 60 cent.

Pilules contre l'anémie
excellent fortifiant, 1 fr. 60

PHARMACIE BOREL
Fontaines, Neuchâtel

Oignons à Fleurs

de HOLLANDE

Jacinthes depuis 20 ct. la pièce
Tulipes » 10 » »
Crocus de 5 à 10 » »
Narcisses et Tazettes de 15 à 25 ct. la pièce

ainsi que tous les autres bulbes et racines au plus bas prix.

Se recommande,
Ferdinand HOCH
marchand-grainier
Marché, Neuchâtel

Dans le même magasin toutes les graines pour nourrir les oiseaux, au plus bas prix.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, hors de ville, 10 fr. par an.

GRAND BAZAR SCHINZ MICHEL & Co

PLACE DU PORT NEUCHATEL

CHAUFFAGE

Galeries de cheminées anglaises et françaises

Pelles et Pincer

Soufflets et Balais

Caisses à bois et à coke

ECRANS

Très grand choix

Prix modérés — 3 % escompte au comptant

Station d'essais viticoles d'Auvernier

Les achats de **bois américains** devant être faits incessamment, les viticulteurs et pépiniéristes sont invités à indiquer, jusqu'au **20 novembre** au plus tard, à la direction soussignée, le nombre de mètres de chaque variété qu'ils désirent obtenir au printemps prochain pour leurs pépinières. H 6365 N

Direction de la station d'essais.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES
à l'imprimerie de ce journal.

Magasin D. Besson & Cie
Place du Marché 8

Couvercle fer blanc
article soigné

Escompte 5 % au comptant

CHASSE

Spécialité sur mesure de **Brodequins garantis imperméables.** 8 médailles or, argent et bronze. Certificats à disposition.

Bottes de chasse, bottes de pêche, garanties imperméables.

G. Pétremand, bottier
Moulins 15, NEUCHATEL

„Henneberg-Soie"

— véritable seulement, si elle est achetée directement de ma maison — en **noir,** en **blanc** et **couleurs** à partir de **1 fr. 15** jusqu'à **25 fr.** le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc.

Damas-soie	à partir de Fr. 1.30 — Fr. 25.—		Etoffes de Soie pour robes de bal	à partir de	Fr. 1.15 — Fr. 25.—
Etoffes en Soie écrue, par robe	» » 16.80 — » 85.—		Etoffes de Soie pour robes de Mariées	»	» 1.35 — » 26.70
Foulard Soie imprimée	» » 1.15 — » 5.80	le mètre	Etoffes de Soie pour Blouses	»	» 1.15 — » 24.50 le mètre

Voiles de soie, Messalines, Taffetas Caméléon, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Surah, Shantung en couleurs, Marquisette
Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier. C 2409 Z

G. HENNEBERG, Fabricant de Soieries, à **ZURICH.**

3 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'amour et la haine au village

PAR

JEAN LUPOLD

Heiri se sentait à l'aise dans ses nouvelles fonctions. Il avait enfin trouvé un maître digne d'intérêt et d'attachement, si différent des autres. Les autres brusquent leurs domestiques pour une vétille. Ils se mettent de mauvaise humeur pour la moindre des choses et la font retomber sur leur entourage. Alors, il ne fait pas beau vivre.

Mais Niklaus! C'était au moins un brave homme, malgré ses richesses. Et point avare. On avait suffisamment chez lui et il ne demandait à son monde rien au-delà de ce qu'il pouvait donner. Et pourtant, ça n'allait pas plus mal qu'ailleurs.

Heiri l'avait pris en haute affection. Déjà le premier jour, mais pas autant que maintenant.

Et Niklaus le lui rendait sans compter.

Peu à peu une transformation s'opérait en Heiri. Les jours, les semaines s'écoulaient dans une égale activité et l'on pouvait suivre presque à vue d'œil cet heureux changement.

Au commencement, Heiri s'était trouvé un peu désorienté, en face de Liseli surtout, qui, suivant le programme qu'elle s'était tracé, s'efforçait de lui plaire de mille façons. Aux âmes prudes qui s'effaroucheraient d'une pareille désinvolture, de la part d'une jeune fille, et d'une jeune campagnarde encore, disons simplement qu'elle le faisait sans aucune arrière-pensée.

Si cette affection devait par la suite se transformer, il en faut attribuer toute la responsabilité à l'aveugle sort qui nous régit, et nous pousse tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. L'amour naît ainsi souvent d'une inclination passagère; on ne sait comment, ni d'où il est venu, et l'on ne sait pas davantage comment il fait pour s'éteindre quelquefois d'une façon toute inattendue.

C'est ainsi que Heiri s'habitua peu à peu à voir Liseli près de lui. Presque toujours, aux champs, il se trouvait à ses côtés. Il n'y avait d'intention ni de part ni d'autre, du moins aucune intention réfléchie.

Autrefois, Heiri s'en allait le matin, sa faux sur l'épaule, sans faire grande attention à ceux qui l'accompagnaient. Mais aujourd'hui! Quand Liseli, gaie et pimpante, partait avec ces robustes jeunes hommes, Heiri ressentait une étrange satisfaction qui se traduisait invariablement par sa bonne humeur. On le surprenait à chantonner de vieux refrains populaires, ce qui jusque-là ne lui était jamais arrivé. Il se sentait plus léger, plus dispos, le ciel lui paraissait plus bleu et la ferme de Niklaus un séjour plus enchanteur. Quand le travail lui laissait quelque répit il l'employait à tourner ses regards vers l'Oberhof qu'on apercevait dans le lointain accroché au flanc d'un monticule verdoyant.

Il laissait sa bonne humeur à la maison, quand Liseli y restait. Il travaillait naturellement avec la même ardeur, mais tout de même, on remarquait que ce n'était pas la même chose.

D'autres fois enfin, il retombait subitement dans ses idées noires. Qu'est-ce qui pouvait bien les lui donner? Est-ce le ciel bleu, si divinement bleu où les hirondelles virevoltent sans trêve, en poussant des cris joyeux? le coquelicot sanglant qu'il cueille au bord de la route et pique à son chapeau? Peut-être est-ce la montagne, les montagnes qui montent de tous côtés, où le rhododendron et l'edelweiss croissent en pleine terre, peut-être les chalets bruns qu'il voit suspendus au bord des rochers? Peut-être bien est-ce tout cela, ce qui lui donne alternativement des moments de joie et de tristesse!

Non, non, ce n'était pas cela.

C'étaient du mal d'amour les premières atteintes! Pauvre Heiri, qui avait tant conscience de sa petitesse et de son néant à côté du puissant fermier de l'Oberhof.

Voilà sans doute ce qui le rendait sourcilleux et mettait autour de sa bouche un rictus amer! Déjà!

VI

Mais les temps passent vite. Les foins sont fauchés, les récoltes rentrées. La campagne a repris un aspect plus calme. Les moissonneurs engagés pour la saison seulement sont repartis, à la recherche d'autre travail, sous d'autres cieux. On les a largement payés et, le cœur content, ils vont continuer plus loin leur existence vagabonde. Les uns, qui ont femme et enfants, regagnent leurs foyers, les autres qui en sont privés....

A l'Oberhof, à la vie de ruche a succédé une vie moins accidentée. Niklaus est resté seul avec ses garçons de ferme. Ils suffisent amplement pour les travaux ordinaires de la maison. L'un des valets est allé à la ville conduire un chargement de bois qui pressait, paraît-il, car ce n'est pas la saison où l'on fait ces courses-là.

L'autre revient justement de la grange où il est allé préparer du fourrage pour le bétail.

Eh! mais, n'est-ce pas Heiri qui paraît là, dans l'encadrement de la porte? C'est bien lui, une gerbe de paille sous le bras, un coupe-foin dans la main droite. Que diable a-t-il encore à faire par là? Les moissonneurs sont partis, et lui pas. Pourquoi?

Voici ce qui s'est passé.

Au moment de licencier son monde, Niklaus a fait venir Heiri dans la chambre commune, vous savez, les fenêtres près des grands dahlias aux pétales rouges et blancs. Là, il lui a dit sans autre:

— Assieds-toi là.

Heiri s'est assis. Niklaus, alors, a tiré de dessous la table une grosse vieille chaise en chêne massif. Il s'est assis dessus, puis il a dit, venant directement au fait:

— Ludvig, mon second domestique, va partir.. Il a servi longtemps chez moi. Il veut voir un peu de pays. Bon, ce n'est pas moi qui le retiendrai, quoique je n'aie jamais eu à me plaindre de lui. Ainsi j'ai pensé que tu pourrais rester chez nous. Je suis content de toi, je n'ai qu'à me louer de tes services. Voici ce que je viens te proposer tout bonnement: Prends la place de Ludvig, tu seras de la famille.

Et lui tapotant amicalement sur l'épaule:

— Voyons, accepte. Dis oui, tu me feras plaisir.

Heiri s'attendait à tout autre chose: un reproche, peut-être, pour une négligence ou un manquement quelconque. C'eût d'ailleurs été la première fois. Et voilà qu'on lui proposait de rester là où il n'avait été engagé que pour la saison. Il était tout interloqué, le brave, car il ne s'y attendait pas. Pour lui c'était l'avenir assuré, un avenir bien modeste, il est vrai, mais au moins il n'avait plus besoin de se poser l'angoissant problème du lendemain. Et puis c'était un commencement. Il pouvait aller loin, faire comme Niklaus....

— Alors, tu hésites?

Au même instant, Heiri eut la vision de Liseli qui lui souriait en découvrant ses petites dents blanches. Elle était là, tout près. Mon Dieu, qu'elle était jolie ainsi, et gentille... Heiri était perdu!

— Eh! bien, oncle Niklaus (il lui disait déjà oncle, le malheureux) j'accepte la proposition, avec plaisir, à cause de toute la bonté qu'on m'a montrée ici...

Il avait dit cela d'une voix pas trop bien assurée.

— Ta, ta, ta, cela me suffit, l'interrompit l'oncle jovialement, voilà qui est bel et bon. J'aime les jeunes qui sont vite décidés et n'ont pas peur de la besogne. Tu iras loin. Tu fais donc partie de la famille. Tope-là.

Et il lui tendit sa grosse main calleuse de paysan vieilli, dans laquelle Heiri mit aussitôt la sienne.

Puis les deux hommes sont sortis ensemble.

VII

C'est déjà l'automne. Qu'elle est belle, qu'elle est douce à cette saison, la vie à la campagne! Quelle belle existence ils mènent ceux qui, durant tout l'été, ont travaillé et dont la sueur brûlante a fécondé la glèbe. C'est, après les angoisses de la saison chaude, le calme serein du bonhomme qui sent son trésor à l'abri et sait qu'on ne viendra pas le lui prendre. Le soir on se réunit dans la chambre familiale, quand le temps est à la pluie. Ou bien on se retrouve à côté de la ferme où l'on mène joyeuse vie jusque parfois fort tard dans la nuit.

L'Oberhof était flanqué à droite d'un immense tilleul, on ne savait pas quel âge il pouvait bien avoir. Les branches du colosse s'étendaient jusque sur le toit de tuiles rouges et le couvraient en partie comme d'un rempart protecteur.

Autour du tronc courait un banc circulaire peint en vert. Par places, la couleur se détachait en petites plaques toutes minces et laissait entrevoir un bois fendillé par l'âge.

Quelquefois, on dansait là le soir, au clair de la lune. Un des camarades de Heiri possédait un vieil accordéon qui sonnait faux. Qu'est-ce que ça faisait, s'il sonnait faux? On se réunissait sous le tilleul, et aux sons maigrelets de l'instrument, on tournait en rond.

Souvent Liseli invitait de ses amies. Alors, c'était encore plus amusant. Les couples se formaient, l'accordéoniste tirait sur ses soufflets, et les couples s'ébranlaient.

Liseli profitait chaque fois de l'occasion pour faire sauter Heiri, et jouissait malicieusement de son embarras et de son amusante gaucherie. Il aurait bien aimé se tenir à l'écart pour la suivre des yeux sans être aperçu, car, autrement, il se gênait.

Mais Liseli ne lui en laissait jamais le temps. Avec une grâce et une simplicité souveraines, elle s'en allait le prendre par la main:

— Allons, Heiri, saute un peu.

Il s'avançait, encore tout intimidé, avec quelques mots de protestation. Pauvre garçon; ce que Liseli voulait elle le voulait bien, et pas possible avec elle de prendre un biais.

D'ailleurs, Heiri n'aurait pas pu refuser. C'eût été manquer d'égards envers celle qui se montrait pour lui comme une sœur dévouée. Alors, il en prenait gaiement son parti, et se mettait à tourner en rond. Les autres en faisaient autant et tout le monde était de joyeuse humeur.

Du pas de la porte Niklaus et sa femme suivaient les ébats des jeunes et, une fois ou deux, il leur arriva même d'y prendre part. A la campagne on reste jeune plus longtemps que dans les villes, malgré des fatigues dix fois plus grandes.

Les premières fois, il parut tout drôle à Heiri, l'orphelin délaissé, de danser avec la fille de la maison, Liseli, la riche héritière. Mais toujours moins. Il prenait l'habitude. Car il commençait à l'aimer sérieusement, sans y penser.

Elle était si jolie, Liseli, avec ses robes courtes, son petit mantelet de velours qui laissait ses bras nus. Quand elle marchait, dans ses habits du dimanche, les chaînettes d'argent qu'elle portait sur la poitrine s'entrechoquaient avec un petit bruit métallique. Heiri en percevait le son, et ça lui faisait plaisir.

Il y avait aussi les cheveux, les lourds cheveux toujours roulés en nattes. Qu'ils étaient beaux!

Heiri faisait attention à tous ces détails. Au commencement pas. Mais maintenant. Il ne savait pas comment cela était venu. Quand il entendait le pas de la jeune fille, il se prenait

Tous droits réservés.

OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA SAISON

Grands magasins AU LOUVRE

Rue du Seyon - X. KELLER-GYGER - NEUCHATEL

Nouveau choix sans précédent et sans pareil de Confections pour Dames

en tous genres. Modèles de toute dernière création

MANTEAUX — JAQUETTES

BLOUSES EN FLANELLE, COTON, LAINE ET SOIE, HAUT CHIC

Costumes tailleur, Jupes-robe, Jupons, Tabliers réforme, Tablier Kimono

Blouses laine Kit-Kat

TABLIERS DE SOMMELIÈRES BLANCS ET EN ALPAGA, CORSETS COUPE PARIS, SOUS-TAILLES, MATINÉES, CHEMISES ET CALEÇON

Boléros en laine - Jaquettes blanches de sport - Jerseys noirs

Pantalons réforme - Ceintures, grand choix

GRAND CHOIX DE MAGNIFIQUES FOURRURES POUR DAMES ET ENFANTS

BAS NOIRS, coton, sans couture, 1.45, en laine, dep. 1.50

Rayons de Hautes-Nouveautés pour Costumes et Robes

les mieux assortis en noir et en couleur

RAYONS SPÉCIAUX POUR LE DEUIL - LA MAISON SE CHARGE DE LA CONFECTION SUR MESURE

Nouvel envoi de Couvertures en laine grise, rouge et blanche

COUVERTURES JAQUARD, MAGNIFIQUES DESSINS

Tapis de lits - Tapis de tables lavables, laine, peluche et moquette, dernière nouveauté

Damas, Côte laine Cretonne et Crêpe meuble, simple et double largeur, en tous genres

CRIN ANIMAL - CRIN D'AFRIQUE - LAINE - CAPOK - FIBRE

Coutil pour fonds de duvet et pour matelas — Plumes et Edredon, le plus grand choix

LE PLUS GRAND CHOIX DE TOILES DE COTON ET FIL, SIMPLE ET DOUBLE LARGEUR, POUR LINGERIE ET DRAPS DE LIT

Pèlerines et Gilets de chasse (Spencers) pour messieurs et jeunes gens

CALEÇONS, CAMISOLES, CHEMISES CHAUDES EN FLANELLE, COTON ET CHEMISES JÆGER

Draps, Milaines, Retord (Grisettes), Oxford et Coutil pour chemises

Coutils et Finettes pour doublures - Molletons double pour lits

Milieux de salons dans toutes dimensions et qualités

Descentes de lits, superbes dessins — Toiles cirées

Grand choix de Mouchoirs à carreaux, à fleurs et blancs, en fil et en coton

Voir les étalages, s.v.p. — Voir les étalages, s.v.p.

PRIX EXTRA POUR OEUVRES DE CHARITÉ

Grands Magasins AU LOUVRE — X. KELLER-GYGER, Neuchâtel

POLITIQUE

L'annexion du Congo à la Belgique

Le « Moniteur belge » a publié dimanche matin les arrêtés royaux organisant les services du ministère des colonies. Celui-ci a pris possession lundi matin de toute l'administration de l'ancien Etat indépendant, de telle sorte que l'annexion du Congo à la Belgique est maintenant définitivement accomplie. Dimanche, jour de la fête du roi, on a vu pour la première fois dans les rues de la capitale le drapeau belge cravaté des couleurs congolaises.

Parmi les nouvelles rapportées du Congo par le « Léopoldville », arrivé dimanche soir à Anvers, on signale des bruits alarmants au sujet de la situation dans le Congo français. Des renforts auraient dû être envoyés dans le Haut-Congo français, et l'on aurait notamment des craintes sérieuses pour certains agents fixés dans la Sangha.

Les affaires d'Orient

A Constantinople, les délégués turcs et bulgares ne partagent point l'opinion pessimiste qui règne à Sofia, au sujet des négociations turco-bulgares.

Trois experts bulgares sont arrivés dimanche.

Dans les milieux officiels autrichiens on affirme qu'aucune mesure extraordinaire n'est prise jusqu'à présent à la frontière serbe. On est sans doute sur le point d'en prendre, mais ce sont exclusivement des mesures de prudence. L'Autriche est décidée à ne pas attaquer, mais elle tiendrait à réprimer immédiatement toute agression, afin d'éviter que la prolongation du conflit n'amenât des complications.

Depuis longtemps, les chefs militaires ont pris les précautions dépendant de leur ressort; pour des mesures plus étendues, ils ont besoin d'ordres spéciaux impossibles à cacher au public. Par là s'expliqueraient les articles des journaux de Vienne annonçant des armements lundi.

— Un sous-lieutenant d'artillerie autrichien et vingt soldats ont été arrêtés sur le territoire monténégrin, près de Spitzo, où ils s'étaient avancés pour reconnaître le terrain. Tous ont été envoyés à Vir-Bazar, auprès des autorités locales, qui les ont mis en liberté après les avoir interrogés.

Le gouvernement monténégrin a protesté contre cette violation de frontière.

ETRANGER

Le «truc» réussit à merveille. —

Après avoir été quinze ans institutrice chez un ancien ambassadeur de France en Chine, Mlle Hélène B..., à Paris, âgée de trente-trois ans, songea à se marier.

A cet effet, elle fit insérer dans un journal une annonce ainsi conçue: «Institutrice encore jeune et possédant petit avoir désirerait épouser monsieur ayant petite situation».

Le fiancé se présenta sous les traits de Ernest Richou, quarante-quatre ans, «interne à l'hôpital Saint-Louis». Pendant six mois, on fila le parfait amour. Des emprunts fréquents furent faits par l'interne à la dot de l'institutrice.

— Je te rembourserai tout cela quand nous nous marierons, répétait chaque fois Richou. Mes parents me donneront 10,000 francs en mariage.

Quand Mlle Hélène B... n'eut plus que quelques centaines de francs sur les 6000 francs qu'elle avait possédés, elle crut devoir se renseigner sur son futur mari. Elle apprit alors que celui-ci n'avait jamais été interne à l'hôpital Saint-Louis. Le lendemain du jour où l'institutrice fit part de cette découverte à son fiancé, celui-ci disparut.

Au lieu de compter absolument sur la sûreté pour retrouver le coupable, l'institutrice pria l'une de ses amies de faire insérer une annonce à peu près semblable à celle qui lui avait si mal réussi.

Deux jours après, un nommé Badier, se disant journaliste, lui assigna un rendez-vous. Ce Badier n'était autre qu'Ernest Richou. Le truc avait admirablement réussi.

Au commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin, où il fut conduit, cet escroc déclara se nommer en réalité Adolphe Grappe, homme de lettres.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Berne, 16 novembre 1908

« La Feuille officielle » ou plutôt « fédérale », ce livret rouge, sang de bœuf, paraissant chaque semaine, contient entre autres choses intéressantes les « mises au concours de places » vacantes dans l'administration fédérale.

Il n'y a pas mal de braves gens qui suivent attentivement cette rubrique et qui posent régulièrement leur candidature aux postes paraissant devoir leur convenir; au bout de trois semaines ou d'un mois, généralement, ils reçoivent une lettre ou plutôt un formulaire par lequel le secrétaire du département les informe qu'il a le regret, etc. Et nos braves candidats se disent: ce sera pour une autre fois.

Si j'en crois un mien ami, assez bien informé sur les petits trucs de l'administration, ces excellents candidats perdent souvent leur temps et leurs timbres en adressant aux divers départements des lettres longues d'une aune où ils racontent leur vie et leurs petits talents. Oyez plutôt:

Voici deux ou trois semaines, le « Bund » apprenait que M. Basler, l'excellent secrétaire du Verkehrsverein de Baden-Baden, qui a rempli autrefois ces mêmes fonctions dans la ville fédérale, avait été pressenti par la direction générale des chemins de fer fédéraux ou plutôt par le bureau de publicité (directeur M. Sourbeck, docteur en sciences hermétiques) pour savoir s'il accepterait le poste de représentant des chemins de fer fédéraux au bureau international public de renseignements à Berlin.

M. Basler, paraît-il, accepta et le « Bund » qui apprit la chose, félicita le nouveau représentant des C. F. F. de sa nomination à Berlin.

Le choix était excellent et le bureau des renseignements de Berlin sera fort bien dirigé par M. Basler, un homme qui a beaucoup d'expérience en ces matières, qui parle plusieurs langues et qui sait manier le public voyageur.

Jusqu'ici donc, il n'y avait rien à dire, mais voici huit jours parut dans la fameuse feuille sang de bœuf, sous la rubrique « mise au concours » la place de représentant des C. F. F. au bureau international public de renseignements à Berlin.

On avait eu, du reste, la précaution d'écrire à M. Basler, détenteur (pour ainsi dire) du poste en question que cette mise au concours n'était faite que pour la forme, en d'autres termes que c'était de la frime et de la poudre aux yeux!

Et voilà comme se distribuent les places. En attendant, bien des pauvres diables, qui ne sont pas aussi renseignés que votre correspondant, ont vu l'annonce et se sont empressés d'adresser à la Direction générale — qui ne les lira même pas — leur lettre de candidature avec certificats diplômés et autres pièces à l'appui.

Comme c'est un poste pour lequel on ne demande pas d'études académiques ou de connaissances spéciales, il y aura bien cinquante à cent candidats qui auront perdu leur temps. Cependant la direction rit dans sa barbe, et d'ici peu un copiste passera sa journée — du temps bien employé — à informer les cinquante et quelques candidats que le choix ne s'est pas porté sur eux! Je te crois!

Telle est la comédie de la « Mise au concours »!

POUR PASSER L'HIVER

Un médecin anglais vient de donner des conseils qui, selon lui, mettent ceux qui les suivront entièrement à l'abri de contracter des rhumes.

« Montez, dit-il, sur l'impérial d'un autobus, exposez-vous le plus possible à l'air, portez des sous-vêtements de laine, mais évitez surtout l'emploi de pardessus et de cache-nez et, avec ces simples mesures, vous éviterez de vous enrhumer. »

Ces conseils paraîtront à d'aucuns donnés par un pince-sans-rire désireux de voir ses contemporains se tordrent dans les affres de la toux: il n'en est rien. Les médecins sont d'accord aujourd'hui pour reconnaître que s'aguerrir contre le froid est le meilleur moyen de lui résister avec succès.

Un médecin du XVIIIme siècle, auquel cette théorie était chère, contait volontiers l'histoire suivante:

Un gouverneur français du Canada regardait patiner sur un lac en compagnie d'un chef indien. Le gouverneur était couvert de lourdes fourrures, mais commençait cependant à trouver pénible son immobilité; le chef indien, lui, ne paraissait nullement souffrir du froid et, pourtant, il n'était qu'à demi-couvert.

— Comment se fait-il, lui demanda le gouverneur, que j'aie froid, moi qui suis couvert de fourrures, alors que toi, qui es à peine couvert, tu n'as pas froid?

— Mais ta figure n'est pas couverte et elle n'a pas froid, objecta l'Indien.

— Mais ma figure, elle, est habituée, répondit le gouverneur.

— Moi tout figure, répondit laconiquement le sauvage.

LIBRAIRIE

Almanach du Valais, 1909, chez Ch. Schmid, libraire, Sion.

Cette publication, arrivée actuellement à sa neuvième année, continue à faire vaillamment son chemin. Comme jusqu'ici elle se présente gracieusement drapée dans sa belle couverture coloriée. Quant à son contenu, il est copieusement varié, embrassant 80 pages de texte sans les annonces. Les nombreuses illustrations en sont bien venues et de fort bon goût.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Contrat de mariage entre Jean Piemontesi, maçon, et Aline née Girard, veuve en premières noces d'Ami-Henri Vuillomenet, ménagère, les deux domiciliés à Savagnier.

— Demande en divorce de Marie-Caroline Fleuti née Uldry, ménagère, à son mari Louis-Jean-Numa Fleuti, manœuvre, les deux domiciliés à Neuchâtel.

— Demande en divorce de Frédéric-Edouard Lauterburg, professeur, à sa femme Alice-Henriette Lauterburg née Werner, les deux domiciliés à Neuchâtel.

— En vue des délais de succession, il a été fait dépôt, le 6 novembre 1908, au greffe de paix de La Chaux-de-Fonds, de l'acte de décès de Paul Maire, horloger, veuf de Rose-Sophie née Bourquin, décédé à Morteau le 30 mai 1905.

— En vue des délais de succession, il a été fait dépôt, le 3 novembre 1908, au greffe de paix de Boudry, de l'acte de décès de Suzanne-Zélie Genier, fille de Jean-Louis, domiciliée à Cortaillod, décédée à l'asile de Cery sur Prilly, où elle était en séjour, le 13 octobre 1908.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, en ville, 2 fr. 25 par trimestre.

à tressaillir et éprouvait un vague, encore un très vague sentiment de bien-être. C'était le vrai commencement.

Le soir, quand il était rentré dans sa chambre, il repassait dans sa mémoire les menus faits de la journée. Il avait beau faire: toujours Liseli surgissait devant lui, souriante, dans son petit mantelet de velours, ses robes courtes et le tintement de ses chaînettes d'argent. L'apparition était si réelle, les pensées d'Heiri si intenses qu'a un moment donné, il étendait le bras vers elle: elle n'était plus là. Heiri se sentait étrangement troublé, il ne savait plus s'il lui fallait rire ou pleurer. C'était la première fois qu'il éprouvait quelque chose d'analogue.

Là-dessus, bonsoir, il s'endormait.

VIII

Pourquoi Heiri ne chante-t-il plus maintenant? Oui, pourquoi? Ça ne lui dit plus rien. Quand il pleut le soir, il monte dans sa chambre, la chambre au grand balcon, et là, il regarde. Il regarde l'eau du ciel tomber verticalement sur le grand tilleul, en longs traits transparents. Ces traits viennent s'écraser sur les feuilles en produisant un petit bruissement qui remplit l'air. Dessous, de grosses gouttes tombent en faisant un bruit plus distinct, comme un clapotis. Elles tombent toujours à la même place, et creusent dans la terre des petits trous ronds, remplis d'eau. La pluie cesse, et l'eau filtre à travers le sol.

Quand il y a une éclaircie, Heiri regarde aussi les montagnes et la vallée qui est entre. Loin, très loin, il y a Erlenbach; les toits mouillés reluisent comme des miroirs, un peu ternis. Le Niesen est le dernier caché; des nuages gris clair traînent sur ses flancs et on se demande pourquoi ils ne roulent pas en bas comme les avalanches. Mais le soleil vient au bon moment et met en fuite le nuage qui se débande et remonte vers les autres. Le mauvais temps a fini. Le Stockhorn lui-même se montre maintenant; les rochers du sommet scintillent, et même on aperçoit, tout seul, le chalet où le voyageur est bien reçu et où il va boire du bon lait chaud.

Heiri voyait tout cela quand il montait dans sa chambre et que la pluie s'arrêtait de tomber. Mais il était triste. Il se taisait.

— Holà! Heiri, qu'as-tu de nouveau à rêvasser par là-haut? Veux-tu bien descendre? Viens nous tenir compagnie, au lieu de t'isoler ainsi.

Heiri se levait comme un ressort, s'avançait, se penchait par-dessus la balustrade et considérait Liseli qui l'appelait depuis en bas.

Puis il descendait.

. . . . . .

Vous voulez savoir pourquoi Heiri ne chantait plus, pourquoi il s'abîmait plus souvent que par le passé dans ses pensers sombres, pourquoi il recherchait la solitude, quand il en avait l'occasion?

C'est bien simple.

Il était esclave, Liseli s'était installée sans façon dans sa vie où jusque-là on aurait pu marquer: place vacante. Cette fois, la place était prise. Le jeune homme avait beau faire, l'image de Liseli ne voulait plus s'en aller. Il s'était débattu comme un malheureux les premiers jours. Mais c'était peine perdue. Il ne recouvrerait plus jamais sa liberté. Finies les chansons, finis les joyeux refrains; Heiri souffrait.

Une idée le poursuivait nuit et jour, à présent, une seule et même idée qui devenait obsédante à force de se répéter: Liseli était jolie, elle serait à un autre, plus fortuné que lui. L'argent, c'est tout, le reste, n'est rien.

Et Heiri était pauvre comme un gueux. Lui et Liseli... quelle ironie!

Il y avait juste quinze jours qu'il s'était rendu compte de ses véritables sentiments. Jusque-là, il avait pensé qu'il l'aimait un peu plus que les autres gens, et c'est tout.

Voici ce qui était arrivé.

Un jeune paysan du voisinage était venu à la ferme pour affaire. Il avait causé longtemps avec Niklaus, puis sa mission remplie, il s'en était venu serrer la main de Liseli. Et plus: Liseli l'avait accompagné un bout de chemin, sur la route blanche qui serpente à travers le vallon.

Heiri avait tout vu. Il avait ressenti alors un choc douloureux, une souffrance, un mal qu'il ne pouvait définir, ni nommer d'un nom. C'était en même temps une colère sourde contre cet intrus de paysan, une colère contre Liseli, un sentiment de sa misère, une ambition dévorante de devenir lui aussi quelqu'un, de l'espérance, du désespoir. C'était cela tout à la fois.

En un mot: Heiri se découvrait follement amoureux de Liseli. Il comprenait. Ce n'était plus seulement une inclination passagère.

C'était bien plus sérieux.

Mais aussi, comme elle le provoquait. Ne riait-elle pas avec lui, n'éprouvait-elle pas un malin plaisir à le taquiner à tout bout de champ; est-ce qu'elle ne lui avait pas demandé un soir de l'accompagner pour aller voir une amie malade? Voyons, est-ce qu'on fait des choses pareilles?

Pas un instant d'ailleurs, il ne songea à parler de son amour. A elle moins qu'à personne. Il était trop pauvre. Une rage d'être pauvre le saisissait violemment. Il maudissait l'injustice du sort. Pourquoi y a-t-il des gens riches et d'autres qui ne le sont pas? Pourquoi ceux des villes roulent-ils en carrosse, pendant que de pauvres hères manquent de pain?

Pourquoi un autre aurait-il Liseli, pourquoi pas lui, Heiri? Parce qu'il était pauvre! Pauvre, mais en pouvait-il quelque chose? Etait-ce sa faute à lui si ses parents ne s'étaient pas bien conduits?

— Si j'avais des terres, un beau domaine, pensait-il, je serais recherché, considéré dans la vallée. J'aurais Liseli. Tandis que... Niklaus Ammann me traite, il est vrai, comme son propre fils, mais malgré tout, je ne suis et ne reste qu'un obscur valet de campagne qu'on met dehors à la première occasion et qu'on remplace aisément... Et moi, imbécile, je jette les yeux sur la fille de la maison!

Et il partait d'un éclat de rire cinglant comme une bise d'hiver et amer comme du fiel.

— Moi, jeter les yeux sur la fille de la maison...

Il se sentait parfois tenaillé par un désespoir fou.

IX

— Tu n'as pas remarqué quel changement s'est opéré ces derniers temps en Heiri, disait un soir à son mari la bonne maman Barbara.

Ils étaient seuls dans la grande chambre. Le soleil venait de disparaître derrière un rideau de nuages qui traînait sur le couchant; le haut des montagnes seul brillait encore dans un crépuscule rose et transparent.

— N'as-tu rien remarqué? répéta Barbara.

— Tiens, à toi non plus, ça n'a pas échappé? Je me demande en effet, ce qu'il peut bien y avoir par là-dessous. Heiri, autrefois si content, broie du noir tout le temps. C'est à n'y rien comprendre. Il n'a pas à se plaindre, que je sache, de la façon dont il est traité. N'est-il pas comme le fils de la famille?

— Eh! ces hommes, quels aveugles! tu n'as donc pas trouvé d'explication, toi? Tu n'as rien trouvé! rien soupçonné, rien supposé! Bonté divine, est-ce possible! Mais ça devait te crever les yeux, à toi comme à moi, ce qui se passe ici. Oui, Niklaus, il y a quelque chose que tu n'as pas deviné, mais qui ne m'a pas échappé, à moi. Observe donc un peu mieux ta fille, notre Liseli, et alors tu sauras.

En attendant, le vieux paysan regardait sa femme et n'y comprenait rien.

— Qu'est-ce que tu me chantes-là. Il ne s'agit pas de Liseli, maintenant, je parle de Heiri.

— Et moi je parle de tous les deux ensemble, comme tu vois. Est-il possible d'être aussi peu clairvoyant?

Et se rapprochant encore de son homme, en élevant la voix:

— Il y a que Heiri est amoureux de Liseli et que ta fille le constate sans déplaisir. Sans déplaisir. Entends-tu? Voilà ce qu'il y a. Voilà ce que depuis longtemps tu aurais dû deviner. Mais, ces hommes, ça ne voit rien, ça ne devine rien, ça n'a pas de flair dans ces choses; ça mange, ça boit, ça fume et puis voilà.

Et elle reprit en soupirant:

— Oh! ces hommes, ne m'en parlez pas.

Devant les déclarations de sa femme, Niklaus avait d'abord montré quelque étonnement. Aussi une certaine incrédulité.

— Voilà qui est pour le moins étrange, dit-il après une pause, en tirant de sa grosse pipe de terre des bouffées de fumée bleue. Tu es bien sûre de ne pas te tromper? On prend souvent des soupçons sur un indice, sur une parole qui vous échappe. Il est toujours bon d'y regarder à deux fois avant d'avancer certaines choses.

— Non, je ne me trompe pas, repartit vivement Barbara. Tu ne peux pourtant pas leur demander qu'ils aillent raconter leurs amourettes par tout le village.

Mais il faut les voir, quand ils se parlent sous le tilleul, les regards qu'il lui jette à la dérobée pendant les repas. (A l'Oberhof, suivant une vieille coutume tout le monde mangeait à la même table.) Je le répète: Heiri aime Liseli et il en est peut-être aimé. Voilà ce qui en est.

Niklaus ne répondit pas. Il se baissa pour ramasser sa pipe, qui lui avait glissé des mains un instant auparavant, la bourra et, regardant sa femme en face, il lui dit:

— Et puis, si cela était?

— Comment, si cela était? Comme tu le dis. Il ne manquerait plus que cela vraiment.

Barbara était une brave personne mais qui avait aussi ses idées. Elle rêvait pour Liseli un beau mariage.... Tandis que Heiri n'avait rien, rien.

Elle n'était heureusement pas têtue et suivait son mari fort docilement.

Elle répéta en allant fermer une fenêtre, à cause du courant:

— Oui, il ne manquerait plus que cela. Heiri, un sans le sou, un enfant recueilli et élevé par la commune.

— Chut, reprit doucement Niklaus, Heiri est un brave garçon, je ne veux pas qu'on en parle mal ici. Il serait injuste de lui faire un crime de sa pauvreté. Ce n'est pas sa faute, je pense. Il est honnête et bon, et cela me suffit.

— Je ne dis pas le contraire, moi. Mais quand même. Tu songerais à donner Liseli à ce... à Heiri? C'est impossible.

— Pourquoi impossible? J'en ai vu bien d'autres, dans ma vie et j'ai remarqué que les meilleurs mariages ne sont pas les mariages d'argent. Bien loin de là. A lui, je n'hésiterais pas à remettre le domaine, il le saurait faire fructifier, j'en donne ma parole. Le mieux est, je crois, de laisser aller les choses. A chaque jour suffit sa peine. Si Liseli aime d'amour notre Heiri, eh! bien, tant mieux pour lui. Sinon, il se débrouillera comme il l'entendra. Liseli est majeure, je n'ai plus à lui commander. Et puis ce serait une belle façon de racheter l'abandon où j'ai laissé si longtemps le fils de ma cousine.

— Peut-être que tu as raison.

— Bon, te voilà d'accord, comme toujours. J'en suis bien aise. Allons voir maintenant ce que font nos jeunes gens.

(A suivre.)

Pour 1 fr. —

on s'abonne dès ce jour

A LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

pour la fin de l'année 1908

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.*

Prix de l'abonnement pour 1909:

Franco domicile à Neuchâtel par la porteuse		*Franco domicile en Suisse*	
du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.25	du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.50
» » » 30 juin	» 4.50	» » » 30 juin	» 5.—
» » » 31 décemb.	» 9.—	» » » 31 décemb.	» 10.—

Adresse bien exacte

Nom: .....

Prénom et profession: .....

Domicile: .....

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Les nouveaux abonnés recevront, sur demande, l'horaire le Rapide et le commencement du feuilleton.

CHALET DE LA PROMENADE

Freitag den 20. November 1908, abends 8 ¼ Uhr

Oeffentlicher Vortrag

über

Monismus und Christentum

(Der Kampf zweier Weltanschauungen).

Referent: A. RICHTER, Ingenieur aus Zurich.

Im Anschluss an den Vortrag findet eine freie Diskussion statt, zu der spezielle Einladungen an die hiesigen Geistlichen ergangen sind.

Wegen **diesem Vortrage** wurde der Referent im Juni in Luzern **verhaftet.**

Eintrittspreis: 30 Cts. zur Deckung der Kosten.

CAOUTCHOUCS

Ressemelage et retalonnage

Spécialité de réparations

S'adresser **Café de Tempérance, Colombier.**

Dépôt pour le Val-de-Travers: Fleurier, M. Muller, Cordonnerie populaire. — Couvet, M. Ch. Vaucher, agriculteur. V 1266 N

Mlle A. EPPNER

Couturière

4 - QUAI SUCHARD - 4

se recommande pour du travail, à la maison et en journée.

Livraison prompte et soignée

Jeune homme

de 16 ans, Suisse allemand, désirant suivre quelques cours, demande à être reçu dans une famille. Pendant ses heures libres il aiderait à n'importe quel travail, tout en payant une petite pension. S'adresser par écrit sous initiales F. S. 437 au bureau de la Feuille d'Avis.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, hors de ville, 5 francs par semestre.

AVIS MÉDICAUX

Dr Chs Scherf

Médecin-Chirurgien-Accoucheur

Consultations tous les jours

de 1 h. ¼ à 3 heures

Belle-Roche-Gibraltar 16

J.-ED. BOITEL

Médecin-Dentiste

Pour consultations: de 11 h. à 12 ½ h.

6, faubourg de l'Hôpital, 6

CONVOCATIONS

Cours d'élèves

La société de musique l'**Avenir de Serrières,** organise un cours d'élèves.

Les jeunes gens de la localité et des environs désirant suivre ce cours sont priés de se faire inscrire d'ici au 21 courant, auprès d'un des membres du Comité.

Le Comité.

ASSOCIATION DU SOU

pour le relèvement moral

A l'occasion de la réunion cantonale des collectrices, il y aura une

Réunion publique pour femmes

le mercredi 18 novembre

à 3 heures de l'après-midi

au local de l'Union chrétienne

19, rue du Château, Neuchâtel

Sujet: Le récent **Congrès de Genève contre la Traite des blanches.**

Invitation cordiale à toutes les femmes.

Eglise indépendante

Réunion d'Etude biblique ce soir, à 8 h., dans la Salle moyenne.

Salles de lecture

pour ouvriers

— RUE DU SEYON 36 —

OUVERTES GRATUITEMENT

tous les soirs

Monsieur et Madame OSCAR GERN et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont adressé de si touchants témoignages de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

BAUX A LOYER

La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr.

En vente au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, Temple-Neuf 1.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage

Frédéric Muller, papetier, Bernois, à Serrières, et Louise Tanner, contre-maîtresse aiguilles, Bernoise, à Neuchâtel.

Naissances

16. Oscar, à Emile Schaller, caviste, et à Louise née Freiburghaus.

16. Un enfant né-mort, masculin, à Albert Blandenier, horloger, et à Octavie née Tripet.

Décès

15. Frédéric-Melchior Schilt, manœuvre, époux de Amanda née Dubois, Bernois, né le 8 octobre 1862.

16. Louis-Robert, fils de Joseph Riedweg, et de Lisette née Ellenberger, Lucernois, né le 8 septembre 1908.

POLITIQUE

Encore l'incident des déserteurs

Le réveil soudain de l'incident de Casablanca a de nouveau attiré l'attention sur les événements du 25 septembre écoulé. Le «Matin» vient de publier, en partie tout au moins, la pièce principale de l'enquête française, le rapport du commissaire de police Dordé.

M. Dordé raconte d'abord qu'un nommé Sievers, se disant correspondant de la «Gazette de Cologne» avait organisé dès février une véritable agence de désertion à Casablanca. Sur les démarches de ce Sievers le gouvernement aurait donné l'ordre au consul allemand d'intervenir personnellement.

Le 20 septembre, désertion du légionnaire Meyer, celui qui — on le sut plus tard — était un Alsacien naturalisé français; le 22, les nommés Malepa, sujet russe, Bery et Heinmann, sujets allemands, désertaient à leur tour. Tous les quatre s'étaient réfugiés dans la maison occupée par Sievers. Le 24, Reber, sujet suisse, les y rejoignait. M. Just, chancelier du consulat allemand, vint leur rendre visite et leur fit signer une pièce par laquelle ils prenaient l'engagement de rembourser plus tard les avances faites pour leurs frais de voyage et leurs costumes civils.

L'embarquement était fixé au 25 au matin. M. Just arriva au port avec son mokhazeni (garde indigène du consulat) et ses cinq protégés; un sixième déserteur devait encore les rejoindre, un Autrichien réfugié chez M. Brandt, le vice-consul de son pays. Le chancelier du consulat allemand est muni d'un laisser-passer, signé par le consul, M. Luderitz, lui donnant mission d'embarquer les six personnes qui l'accompagnaient.

Et c'est ici que s'engage la bagarre désormais historique. Il résulterait du récit de M. Dordé, que M. Just a violenté un caporal de la légion étrangère et deux marins français, que le garde indigène se livra à des actes de violence qui n'ont pris fin que lorsqu'il fut ligotté, que le laisser-passer du consul allemand ne s'adressait pas seulement à des Allemands et qu'enfin M. Just n'a été frappé en aucune manière et à aucun moment par les soldats français, bien que ces derniers fussent en droit de riposter.

Telle est la version française de l'incident. La «Gazette de Cologne» qui reproduit le résumé du rapport Dordé, n'y ajoute pas de commentaires, mais elle fait simplement remarquer qu'elle n'a jamais eu de relations avec l'Allemand Sievers, signalé par le rapport comme se prétendant son correspondant à Casablanca.

Les dernières dépêches annoncent que la partie du rapport Dordé publiée par le «Matin» n'est pas le rapport Dordé, mais un simple récit qui contient des inexactitudes de détails.

On croit savoir qu'une enquête sera ouverte à Casablanca, pour établir comment ce récit a pu être présenté comme étant le rapport Dordé.

La crise orientale

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Constantinople a repris avec Tewfik pacha ses entretiens officieux relatifs à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

Les négociations turco-bulgares continuent. Elles ont porté surtout sur l'annuité à payer par la Roumélie orientale. On n'est pas encore parvenu à s'entendre à ce sujet, pas plus que sur la demande reconventionnelle faite par la Bulgarie d'une somme de 36 millions pour le tronçon de chemin de fer Varna-Roustchouk.

— On mande de Vienne à la «Gazette de Voss» que l'Autriche-Hongrie va prendre des mesures militaires aux frontières de Serbie et du Montenegro, les populations de cette région montrant beaucoup de nervosité. Cette nouvelle ne confirme donc pas ce qu'on a dit des intentions pacifiques de l'Autriche.

ETRANGER

Collision à Berlin. — Le disque de la voie du chemin de fer urbain ayant été ouvert trop tôt, à la gare de Janovitzbrucke, une collision s'est produite entre deux trains; sept personnes ont été blessées.

Echappé au feu. — Lundi à 2 heures, à Verdun, le dirigeable «Ville de Paris» effectuait sa première sortie. Le vent était faible et semblait favoriser l'ascension. Dans la nacelle avaient prit place le commandant Bouttieaux, M. Paulhan et M. Henri Kapférer. Le ballon se dirigea d'abord vers l'est, puis revenant sur Verdun, il contourna la flèche de la cathédrale. A ce moment une épaisse fumée se dégagea du moteur et fit croire à l'immense foule qui dans les rues assistait aux évolutions du dirigeable que l'aérostat allait prendre feu. Effectivement, le réservoir à essence était en feu et la flamme léchait déjà l'enveloppe du ballon. Un épouvantable accident ne fut évité que grâce au sang-froid de l'un des aéronautes qui se débarrassa de sa jaquette et s'en servit rapidement pour étouffer les flammes.

Trop de ballons allemands. — Il résulte des rapports des agents français que depuis le mois d'avril dernier trente ballons allemands montés par des officiers ont atterri en France.

On croit savoir que le gouvernement français n'est pas sans se préoccuper de cette situation et qu'il serait disposé à signaler ces faits au gouvernement allemand.

SUISSE

La chartreuse. — Le père Rey, membre de l'ancien ordre des Chartreux, avait déposé auprès du Tribunal fédéral une série de plaintes au pénal contre des aubergistes vaudois qui vendaient sous le nom de «Chartreuse», la liqueur fabriquée par le liquidateur nommé par l'Etat du couvent de la Grande-Chartreuse.

La cour de cassation du Tribunal fédéral a protégé les droits de l'ordre des Chartreux à la marque «Chartreuse» enregistrée dans le registre des marques suisses, et annulé les jugements du tribunal de police de Lausanne acquittant les aubergistes des contraventions à la protection des marques de fabrique et renvoyé les aubergistes, pour nouveau jugement, à l'instance cantonale.

Exposition nationale suisse en 1913. — Samedi après midi, dans la salle du Grand Conseil de Berne, a eu lieu la réunion de la grande commission qui avait été chargée des études préliminaires relatives à la question de la troisième exposition nationale suisse, à Berne, en 1913.

M. Blom a rapporté sur le programme. Il a fait ressortir que l'exposition doit avoir, avant tout, dans son ensemble, le caractère d'une vraie exposition nationale suisse. On pourra cependant, exceptionnellement, transformer quelques branches en expositions internationales. L'exposition durera du 1er mai au 15 octobre 1913. Elle aurait à sa tête une commission nommé par le Conseil fédéral et composée de représentants de la Confédération, des cantons, des associations commerciales et industrielles suisses, des souscripteurs du capital de garantie, etc., sous la présidence du chef du département fédéral du commerce et de l'industrie.

L'exposition comprendra les groupes suivants: I. Produits du sol; II. Industries; III. Commerce et communications; IV. Militaire; V. Education et utilité publique; VI. Littérature, sciences et beaux-arts. On prévoit des expositions internationales pour le sport, la protection des ouvriers, l'hygiène dans les industries, les appareils de sûreté.

Comme chiffres prévus citons: dix mille exposants; surface de l'exposition, cinq cent mille mètres carrés, dont cent mille couverts de bâtiments; 1,800,000 à 2,300,000 visiteurs. Les recettes et les dépenses balanceraient à peu près par huit millions et demi de francs.

Quant à la question de l'emplacement, on a en vue plusieurs projets. Deux de ces emplacements présentent de grands avantages; ce sont le Viererfeld, près de la forêt de Bremgarten, et le Wankdorffeld, près des casernes du Beundenfeld.

Les places d'artillerie. — La commission militaire du Conseil des Etats s'est réunie vendredi et samedi à Berne pour arrêter ses propositions, relativement aux places de tir de l'artillerie. En ce qui concerne la place de Bière, la commission a approuvé le projet du Conseil fédéral, de même que pour la place de Thoune, avec la seule modification qu'elle demande l'expropriation de la maison d'école de Thierachern. Quant à Frauenfeld, la commission propose un postulat, demandant un examen approfondi de la requête du gouvernement thurgovien. En ce qui concerne enfin la place d'armes de Kloten-Bulach, la commission propose pour le moment seulement l'acquisition du terrain. Pour les constructions à faire à cet endroit, la commission demande de nouveaux projets. Conformément à ces décisions, le crédit sera réduit pour le moment de 5,300,000 fr. à 3,300,000 fr.

La proportionnelle. — Un comité d'initiative composé de citoyens de Saint-Gall, Winterthur et Zurich convoque pour le 21 novembre une réunion d'hommes de confiance pour discuter les démarches à faire en vue d'une action commune pour le lancement d'une initiative populaire tendant à l'introduction de la proportionnelle pour les élections au Conseil national.

ARGOVIE. — Nos lecteurs se souviennent sans doute de ce vilain personnage, un chauffeur de Zofingue, qui ne trouva rien de mieux, pour tourmenter son apprenti, que de l'expédier dans une chaudière sous prétexte de la nettoyer, et d'y lâcher ensuite un jet de vapeur. Le pauvre apprenti fut horriblement brûlé. A l'hôpital cantonal, on essaya de la greffe humaine, mais en vain; la peau ne voulait pas y prendre racine. C'est alors qu'un assistant de l'hôpital eut une idée ingénieuse. Il écrivit à la direction du pénitencier de Lenzbourg, où le bourreau de l'enfant purgeait une longue peine, et lui fit demander s'il consentait à ce qu'on lui enlevât quelques morceaux de sa peau pour remplacer celle de sa victime. L'individu avait sans doute encore quelques bons sentiments, car il consentit à l'opération. Celle-ci a eu lieu l'autre jour. Espérons qu'elle aura réussi!

ZURICH. — Depuis quelque temps, les footballeurs de Zurich, Winterthour, Saint-Gall remarquaient que pendant les matches, des fouines visitaient les vestiaires des stades et enlevaient tout ce qui était sonnant et trébuchant. Une souricière fut organisée, et les voleurs furent découverts en les personnes de deux membres du club de Winterthour, qui s'étaient fait recevoir membres depuis peu et qui, pendant les jeux, prétextant un oubli, pénétraient dans les locaux fermés à clef et y opéraient leur fructueuse industrie. Fructueuse, elle l'était en effet, car en un jour, à Zurich, ils récoltèrent passé 150 francs. L'enquête mit au jour toute une collection de portemonnaies dérobés. Les malandrins avaient fait partie d'un club important de Mannheim; c'est ce qui leur avait ouvert les portes de celui de Winterthour.

GLARIS. — Dimanche dernier, une assemblée des ouvriers de l'industrie textile avait été convoquée à Näfels par le parti socialiste. Le compagnon Stähli, de Saint-Gall, devait référer et procéder à la fondation d'un syndicat socialiste. Mais les autres veillaient! La salle était garnie jusqu'au dernier coin du ban et de l'arrière-ban par des socialistes d'un autre clan et lorsque Stähli voulut commencer, ce fut un chahut général. Finalement, il ne lui resta d'autre alternative que de se sauver par la fenêtre au moyen d'une échelle.

TESSIN. — Lundi matin, le Conseil d'Etat tessinois a proclamé le résultat du scrutin de ballottage dans le Sopra-Cenere. M. Motta est élu par 5964 voix. M. Maggini, candidat radical, en a obtenu 5958. Majorité: 6 voix. Le Conseil d'Etat n'a pas voulu se prononcer sur les bulletins contestés. Ce sera au Conseil national à se prononcer sur le vu des recours qui interviendront.

VALAIS. — Les cadavres des trois touristes sont arrivés à Chamason dans la soirée de lundi déjà. Le transport a été très difficile. Les corps ont d'abord été enveloppés solidement et attachés contre des perches, puis portés ainsi jusqu'à Neimiaz, d'où le transport a été effectué sur des petits chars. Le Dr Brocard, de Martigny, a procédé à l'autopsie, puis les corps de Jouvenat et de Guex ont été emmenés, le premier à Ollon, le second à Lausanne. Muller sera enseveli à Saxon. D'après les constatations faites par le médecin, Muller n'aurait pas succombé sur le coup, mais aurait plutôt eu une agonie assez longue.

GRAND CONSEIL

Séance du 17 novembre

Présidence de M. P. de Meuron, président

Le Conseil discute le budget de 1909.

Gendarmerie. — M. H. Schelling (La Chaux-de-Fonds) demande que la solde des gendarmes soit augmentée.

M. Droz, conseiller d'Etat, répond qu'il convient d'attendre la réorganisation du service de la sûreté à laquelle correspondra une augmentation du nombre des gendarmes.

MM. A. Grospierre et C. Naine ne voient pas la nécessité d'accroître la force numérique des gendarmes, mais d'améliorer la situation de ceux-ci.

M. E. Béguin, rapporteur, dit que la commission estime justifiée le renforcement de la gendarmerie.

M. Droz motive ce renforcement: il assurera la liberté du travail en cas de grève.

M. C. Franck constate que la gendarmerie n'a pas eu à intervenir à La Chaux-de-Fonds dans les grèves qui ont suivi celle des maçons. C'est qu'il n'y a pas eu de provocations du gouvernement. (Protestations sur nombre de bancs.)

M. Naine est content. Il a réussi à faire dire au Conseil d'Etat ce que celui-ci pensait. Lorsqu'on demandera de nouveaux impôts, le peuple répondra en conséquence.

La proposition Grospierre de supprimer les 6 gendarmes supplémentaires demandés par le Conseil d'Etat est repoussée à une grande majorité contre 12 voix.

Budget militaire. — M. G. Rognon propose la suppression du budget militaire. Il ne groupe que 7 voix pour l'appuyer.

Le drainage à La Brévine. — A M. Brunner qui demande à quoi en est cette question, M. Pettavel, conseiller d'Etat, répond que le drainage de la vallée de La Brévine suscite de l'opposition de la part des usiniers et des communes qui craignent de voir diminuer l'alimentation des sources de la Reuse. Avant toute chose, il convient de trouver le moyen de concilier les intérêts en présence. — M. Perrier, conseiller d'Etat, confirme ces renseignements en entrant dans certains détails, en particulier la question de la route de La Brévine aux Bayards.

M. G.-A. Matthey constate que la question du drainage est posée depuis 1898. En 1904, le département de l'agriculture fut chargé par le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de drainer le territoire de La Brévine. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de rien. Et c'est depuis treize ans que la question de la route du Haut des Crêts est pendante. Voilà des dates qui donnent à réfléchir.

Subventions antialcooliques. — M. P. Baillod propose de rétablir à 2500 francs le chiffre de la subvention accordée aux sociétés qui combattent l'alcoolisme.

M. Pettavel fait observer que le budget prévoit une allocation de 500 fr. à la société neuchâteloise de secours par le travail pour la maison romande du Devens. L'Etat a renoncé à subventionner par une même somme l'ordre neutre des Bons-Templiers de La Chaux-de-Fonds, qui ne les mérite plus. Répartir ces 500 fr. entre d'autres sociétés antialcooliques, ce serait trop compliqué pour le moment.

M. Baillod réplique qu'il ne demande que le maintien de la subvention accordée jusqu'ici et fait remarquer que dans une famille tous les enfants ne sont pas punis pour la faute d'un seul. — M. A. Grospierre appuie cette manière de voir.

M. Pettavel déclare que rien n'empêchera le Conseil d'Etat de subventionner une exposition antialcoolique dont M. Baillod a parlé lorsque la demande lui en sera adressée.

La proposition Baillod est rejetée à la majorité contre 24 voix.

* * *

Nominations. — La discussion du budget est interrompue pour l'élection du président des conseils de prud'hommes de la circonscription de Fleurier.

L'union ouvrière de Fleurier a désigné M. Georges Juvet-Leuba comme son candidat.

Au nom du groupe radical, M. C.-L. Perregaux propose M. Jean-Jules Jequier.

Une discussion s'engage sur la personne d'un de ces candidats. Entre autres arguments, le groupe socialiste fait valoir que M. Jequier a toujours été adversaire déclaré de la création d'un président des prud'hommes.

Au vote, sur 95 bulletins délivrés et rentrés, il y en a 20 de blancs, donc 75 valables.

M. J.-J. Jequier est nommé par 48 voix. Obtiennent des voix: MM. G. Juvet-Leuba, 18; C.-L. Perregaux, 5; divers, 4.

Commission des naturalisations. — M. P.-Z. Perrenoud est nommé pour remplacer dans cette commission M. E. Bachmann, démissionnaire.

* * *

On reprend la discussion du budget.

La Directe. — M. Paul Bonhôte désire être renseigné quant à la situation de la Directe B. N.

M. Perrier, conseiller d'Etat, dit que dans l'estimation du directeur gérant de la ligne, il y aurait des avantages financiers au déclassement de la Directe, qui deviendrait ainsi un chemin de fer secondaire. Les délégués neuchâtelois y sont opposés. Ils ont proposé la remise à bail de la ligne aux C. F. F.; les Bernois n'en ont pas voulu et ont offert de sauver la ligne en donnant 1 million, tandis que les Neuchâtelois feraient 280,000 fr. Jeudi une réunion doit avoir lieu à Berne et s'il est nécessaire le Grand Conseil neuchâtelois sera consulté. On pourra voir par la suite si le coefficient d'exploitation de la Directe ne pourrait pas être réduit, car il est supérieur à celui des C. F. F., qu'on juge déjà excessif.

Banque cantonale. — M. P. Bonhôte propose de porter de 100,000 à 150,000 fr. la prévision de la part du canton sur les bénéfices à réaliser par la Banque cantonale en 1909. Le chiffre de 100,000 fr. est insuffisant pour les 10 millions que l'Etat a engagés dans la Banque cantonale et pour le privilège dont jouit cet établissement. — M. P. Robert: C'est une simple moyenne à établir pour serrer de près le budget.

MM. Droz, E. Petitpierre et H. Calame font valoir qu'il n'y a aucune importance à porter un chiffre ou un autre au budget. Ce n'est pas ce chiffre qui augmentera ou diminuera les opérations de la Banque. D'autre part, il faut tenir compte de la situation absolument nouvelle dans laquelle se trouve la Banque.

Le chiffre de 100,000 fr. est maintenu par 26 voix contre 25.

La discussion du budget est terminée et les chiffres arrêtés sont pour les dépenses de 5,546,939 fr. et pour les recettes de 5,197,231 francs 60.

Le budget, avec son excédent présumé de dépenses s'élevant à 349,707 fr. 40, est adopté à la majorité contre 10 voix.

* * *

Dette de l'Etat. — Il est donné acte au Conseil d'Etat du dépôt de son rapport au sujet du service des intérêts et de l'amortissement de la dette de l'Etat.

Subvention fédérale. — Les propositions du Conseil d'Etat sur la répartition du solde de la subvention fédérale à l'école primaire pour l'exercice 1908 (359 fr. 70 au Locle pour le collège des Calames, 4258 fr. 10 au Locle pour le collège du Bas, 1146 fr. 25 à Fontaines pour sa halle de gymnastique et 44, 513 fr. 05 à La Chaux-de-Fonds pour le collège des Crétets) sont renvoyées à la commission du budget, qui rapportera à la séance prochaine.

La pisciculture du Pervou. — Sur rapport de la commission, présenté par M. P. Payot, le Conseil vote un crédit de 20,000 fr. pour la construction d'un bâtiment d'habitation et d'une passerelle à l'établissement de pisciculture du Pervou.

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. Schurch déclare n'avoir pu signer avec M. Grospierre le rapport que sous réserves pour avoir toute liberté d'appréciation au cours de la discussion au Grand Conseil. D'une manière générale, l'orateur critique les méthodes actuelles. Il demande plus de gymnastique, une culture plus grande de l'initiative dans les travaux manuels, moins d'appels à la mémoire en diverses branches de l'enseignement, plus d'égalité dans les traitements des instituteurs des degrés inférieur et supérieur, moins de devoirs d'école à faire chez eux par les enfants, le remplacement de l'école complémentaire par un cours à tendances professionnelles, l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires.

Sur ce dernier point, la commission objecte qu'il faudrait reviser la loi sur les communes; pourquoi donc pas? Quand une loi ne correspond plus aux besoins actuels, il devient urgent de la reviser. Mais la majorité de la commission a une autre idée par devers elle: c'est que la femme ne serait pas capable de rendre les services qu'on attendrait d'elle. Pourquoi sera-t-elle moins capable chez nous que dans les pays où elle fait partie des commissions scolaires et où l'on s'en félicite?

On passe à l'examen des articles.

L'article premier dispose: «L'enseignement primaire a pour but de donner l'instruction et l'éducation morale indispensables à chacun».

M. Schurch voudrait y substituer ce texte: «a pour but de développer intégralement l'enfant». Son amendement est écarté après avoir été combattu par le président de la commission, M. H. Calame.

On écarte encore un amendement du même député tendant à substituer des cours professionnels à l'école complémentaire.

Les femmes dans les commissions scolaires. — A l'article 20 se trouve l'alinéa suivant:

«Toute personne âgée de 20 ans peut faire partie des autorités scolaires».

La commission en propose la suppression.

M. A. Grospierre propose de laisser subsister l'alinéa. Il faut tenir compte du temps où nous vivons et de la marche du progrès.

M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, rappelle qu'en 1904 le Grand Conseil vota à une grande majorité le droit pour les femmes de faire partie des commissions scolaires. Ce fut à juste titre car la femme pourrait donner de précieux conseils dans tout le domaine de l'enseignement primaire. Il est à désirer que le Grand Conseil actuel le comprenne et que le canton de Neuchâtel donne cette preuve d'intérêt à l'école populaire.

M. G. Ritter appuie vivement ces paroles. Il dit que les femmes valent mieux que les hommes et qu'on ne saurait ne pas tirer parti de cet élément de bien et de progrès.

M. H. Calame s'oppose à l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires. Il craint qu'on n'y envoie des vieilles filles, «qui n'ont jamais eu d'enfants» et n'y entendront rien. Sur quoi, l'orateur s'en réfère à la loi sur les communes qui ne prévoit que l'éligibilité des hommes.

M. Quartier-la-Tente répond que le Conseil général, qui nomme les commissions scolaires, saura faire des choix judicieux. M. H. Calame rappelle que dans les communes de moins de 400 habitants, c'est l'ensemble des électeurs qui nomme les commissions scolaires.

M. Schurch cite l'exemple du canton de Bâle, où depuis 1904 les femmes sont admises à faire partie des commissions scolaires et où l'on a des raisons de s'en féliciter.

M. P. Jaquet pense que ce n'est qu'une petite minorité de femmes qui désire faire partie des commissions scolaires.

M. C.-L. Perregaux trouve qu'il est suffisant déjà d'avoir des institutrices et qu'on devrait ne pas courir le risque de voir des commissions scolaires composées en majorité de femmes.

M. A. Jeanneret pense que la présence de femmes dans certaines commissions scolaires empêcherait celles-ci de faire de la politique: ce serait tout bien. Il met en lumière le rôle important de nombre de «vieilles filles» qui sont dévouées à la chose publique. Il trouve exagérée la prétention de l'homme de se croire seul capable de gérer la chose publique. L'objection de la loi sur les communes est de nulle valeur, car un simple décret de concordance y remédiera.

M. Ritter insiste encore sur la justice de l'alinéa et demande sur cette question le vote à l'appel nominal.

M. C. Borel compare la commission à ce père qui disait à son fils: Tu ne te baigneras que quand tu sauras nager! Lorsque les femmes auront l'expérience des commissions sco-

Voir la suite des nouvelles à la page six.

Ce ne sont pas des propos en l'air que les nombreux jugements favorables, toujours renouvelés, portés sur les pilules Oni. M. le Dr-méd. A. Amberg, à Ettiswil, écrit: «Je suis très satisfait des succès obtenus avec les pilules Oni pour les maux de tête.» A 2 fr. et 1 fr. 20 la boîte.

Frais et sain, tel est le résultat par l'emploi journalier du **savon** de toilette et de santé **Myrrholin,** recommandé par des professeurs et médecins; il est le seul savon renfermant le cosmétique Myrrholin avec ses excellentes qualités rafraîchissantes et conservantes. En vente à Neuchâtel: aux magasins Elzingre, Seyon; Savoie-Petitpierre, parfumerie Hédiger & Bertram, place du Port, ainsi que dans les pharmacies, à 70 c. la pièce. En gros, A. Erdel, Schaffhouse.

laires, elles s'y montreront aussi capables que dans d'autres domaines.

Parlent en faveur du maintien de l'alinéa: MM. P. Baillod, E. Berthoud; pour la suppression: M. A. Clottu.

Au vote, l'admission des femmes dans les commissions scolaires est décidée par 46 voix contre 39.

Ont voté **oui**: MM. Paul Baillod-Perret, Eugène Berthoud, Paul Bonhôte, Charles Borel, Henri Bourquin, Léonard Daum, Alphonse Droz, Georges Dubois, Louis-Ferdinand DuBois, Jules-Ulysse Ducommun, Paul-François Ducommun, Walther Fatton, Fritz Fluckiger, Charles-Ernest Gallandre, Charles Gauthey, Constant Girard-Gallot, Achille Grospierre, Georges Guillaume, Albert Guye, Louis Hirschy, Jules-Frédéric Jacot, Auguste Jeanneret, Georges Joly, Henri Meylan, Fritz Montandon, Alfred Nicole, Samuel de Perregaux, Charles Perrier, Guillaume Ritter, Adrien-Jules Robert, Ariste Robert, Paul Robert, Charles-Auguste Rosselet, Xavier Rub-Wyss, Fritz de Rutté, Alcide Roulet, Georges Rognon, Henri Schelling, Jean Schelling, Charles Schurch, Abram Soguel, Alferd Steiner, Ernest Strittmatter, Théophile Tanner, Charles Verdan, Henri Wægeli.

Ont voté **non**: MM. Ernest Béguin, Otto Bohnenblust, Eugène Bonhôte, Emile Bonjour, Louis Brunner, Honoré Buhler, Henri Calame, Louis-Samuel Calame, Jean de Chambrier Alfred Clottu, Albert Colomb, Louis DuBois-Favre, Charles Debrot, Eugène Favre, Eugène Franel, Jules Froideveaux, Paul Huguenin, Paul Jaquet, Louis Martin, Paul Mosimann, Ernest Matthey-Doret, Ernest Paris, Paul Payot, Louis Pernod, Charles-Léon Perregaux, Edouard Péter, Alexandre Petitpierre, Albert Piguet, Ferdinand Porchat, Paul-Zélim Perrenoud, Paul Renaud, Arnold Robert, Albert Rosselet, Romain Ruedin, Paul Sandoz, Gottfried Scharpf, Rodolphe Vuillemin, Charles Vielle-Schilt, Emile Weber.

Etaient absents au moment du vote: MM. Paul-Edouard Bonjour, Georges Borel, Eugène Bouvier, Auguste Bueche, Jules Calame-Colin, Nelson Convert, Jean Crivelli, Charles Frank, Francis Gigon, Henri Grandjean, Marcel Grellet, Ernest Guyot, Bernard Jordan-Vielle, Jacques Klaus, Auguste Leuba, Georges Matthey-Doret, Arthur Munger, Charles Naine, Fritz-Albin Perret, Edouard Perrochet, Numa Robert-Wælti, Edouard Petitpierre, Adamir Sandoz, Louis Ulrich, Laurent Voumard.

Le président n'a pas voté

RÉGION DES LACS

Bienne. — L'association des fabricants de montres argent et métal a décidé lundi, à l'unanimité des quatre-vingts membres présents à l'assemblée de la Tonhalle, de soutenir énergiquement les fabricants suisses de verres de montres.

— Un singulier cas de contravention aux lois sur le monopole cantonal du sel a été jugé récemment en police correctionnelle à Bienne. Voici les faits: Les ateliers de dorure ont besoin pour des travaux soignés d'un mélange de sel de cuisine et de crème de tartre. La qualité requise de ce mélange n'a pas encore été livrée jusqu'à ce jour par l'Etat de Berne, alors qu'une droguerie de La Chaux-de-Fonds en a fait une spécialité et que cette spécialité excellente est le produit d'une méthode secrète.

Cette droguerie vend son produit sous le nom de « Grenol ». Deux doreurs de Bienne font partie de la clientèle du droguiste chaux-de-fonnier. Toutefois l'importation de « Grenol » constitue une atteinte portée au monopole du sel de l'Etat de Berne, et c'est pourquoi plainte pénale a été portée contre les deux doreurs en cause.

L'amende prononcée s'élève pour l'un des accusés à la somme exorbitante de 4100 fr. et pour l'autre à 2900 fr. Inutile de dire que ce jugement est d'une rigueur draconienne, dit le « Journal du Jura ». Aussi, le juge a-t-il immédiatement déclaré, en prononçant la condamnation, qu'il recommande un recours en grâce et qu'il l'apostillera.

La direction des finances cantonales, qui a eu connaissance de ce cas spécial, a pris les mesures nécessaires pour que les doreurs bernois puissent acheter leur sel auprès de la régie bernoise.

— La collecte organisée en faveur du sanatorium cantonal pour enfants a produit, dans les seules classes du gymnase, la somme de 864 fr. 40.

CANTON

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat convoque les électeurs pour le samedi 12 et dimanche 13 décembre 1908, aux fins de nommer un conseiller d'Etat en remplacement du citoyen Jean Berthoud, démissionnaire.

Ponts-de-Martel. — Vendredi, M Mermet, curé de Fontaines, en compagnie du Conseil communal, a tenté de nouvelles recherches d'eau. Plusieurs sources ont été découvertes sur le versant nord-ouest de la montagne de la Tourne, dont deux très importantes, à Pré-Sec et aux Cœudres.

La commission des eaux a obtenu de Mme Ischer, propriétaire à Pré-Sec, auprès de laquelle seule les démarches ont été faites, de pouvoir effectuer des sondages dès mardi matin, pour vérifier la quantité et la qualité de cette eau, dont M. Mermet évalue le débit de 120 à 130 litres à la minute.

Au Val-de-Ruz. — Les clients de Hagneck ont été privés de l'énergie électrique depuis lundi, à 3 heures de l'après-midi, jusqu'à mardi matin à la première heure. Il fallut — faute de mieux — sortir les lampes à pétrole du réduit et s'assurer s'il restait assez de bougies pour Noël! Les voitures du régional ont pu, grâce à la batterie d'accumulateurs, rouler jusqu'à 6 heures du soir.

La cause de l'interruption a été découverte mardi matin, à 2 heures, par les électriciens envoyés de Hagneck. Sur le territoire de la commune d'Enges, deux petites branches de sapin, réunies par une ficelle, reposaient sur la ligne à haute tension. Le brouillard était si épais dans la soirée, qu'une première équipe avait passé deux fois à cet endroit sans rien remarquer d'insolite.

L'enquête à laquelle il va être procédé fera découvrir sans doute l'auteur de cet acte stupide.

Colombier. — Le mauvais fonctionnement d'une aiguille a occasionné samedi matin, en gare de Colombier, sur une voie de garage, le déraillement d'une partie d'un train de ballast. Une équipe d'une soixantaine d'ouvriers avait réussi, aux environs de deux heures de l'après-midi, à remettre la locomotive sur les rails.

Corcelles. — La petite chapelle servant au culte indépendant des villages de la Côte sera bientôt remplacée par un temple spacieux que l'on va construire au même endroit.

Les fonds nécessaires à l'entreprise sont à peu près trouvés et un généreux donateur, M. Marthe, de Cormondrèche, fait don du clocher.

Travers. — La semaine dernière un ouvrier italien qui travaillait à la mine d'asphalte de la Presta (entre Travers et Couvet) était occupé avec quelques camarades pour faire un lourd chargement sur un wagon, lorsqu'il glissa si malheureusement qu'il se fendit le genou de façon si malencontreuse que son transfert à l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, a été jugé nécessaire.

L'accident provient fort probablement de ce que le terrain avait été rendu glissant par le gel.

Couvet (corr.). — La jeune fille qui avait reçu, il y a un mois environ, une balle de flobert, tirée, on s'en souvient, par un enfant, en l'absence de ses parents, a été si bien soignée dans notre hôpital qu'elle s'est parfaitement remise de cette désagréable surprise.

Elle est sortie de l'hôpital — sans qu'on lui ait extrait le projectile — et a pu reprendre sans souffrances son train de vie ordinaire.

C'est là un petit drame dont notre localité, fort émue un moment, voit le dénouement avec satisfaction.

Boudry. — La grève qui avait éclaté à la fabrique de chapeaux Thiébaud, à propos d'une divergence portant sur la question des salaires, a déjà pris fin. Les ouvriers ont obtenu pleine satisfaction.

La Chaux-de-Fonds. — Une assemblée des ouvriers tailleurs de la place, réunie mardi après midi, au cercle ouvrier, a décidé la cessation immédiate du travail à titre de protestation contre le lock-out patronal décrété samedi, à Berne, par l'association suisse des marchands-tailleurs. La durée de cette suspension de travail ne sera sans doute pas longue. Il s'agit surtout d'une manifestation de principe.

— Une fillette de 10 ans a été suivie et accostée, lundi soir, dans une allée de la rue du Nord, par un individu animé des plus mauvaises intentions. La petite s'étant mise à pleurer, le misérable s'est enfui avant que personne se fût trouvé là. Il est activement recherché par la police.

— Depuis lundi soir, les habitants des lieux avoisinant la façade du collège primaire, sont gratifiés d'un éclairage «a giorno» du cadran de l'horloge de ce bâtiment. Cette illumination s'obtient à l'aide d'un mouvement d'horlogerie spécial qui allume automatiquement à un moment donné un bec de gaz, avec manchon incandescent, placé derrière le cadran. Cette petite innovation sera certainement fort bien accueillie des passants et des citadins du quartier.

Le Locle. — Lundi soir, entre 11 h. et minuit, un commencement d'incendie s'est déclaré Chemin des Reçues 4, dans l'immeuble connu sous le nom de « Petit Café ». Le feu a pris sur un palier précédant l'escalier qui conduit aux combles, dans une corbeille de détritus et près d'un sac de bois déposé à côté.

Des locataires purent noyer aisément le foyer menaçant. Une paroi était déjà carbonisée. Des débris recueillis ont révélé l'odeur caractéristique du pétrole.

— Dimanche soir, alors qu'un voyageur descendait à l'hôtel de la Couronne, au Quartier de la Chaux-du-Milieu, d'un supplément de la voiture postale se dirigeant sur le Locle, il vit un homme dont la jambe était prise sous le caisson et qui paraissait avoir été traîné sur un assez long parcours par le véhicule.

On suppose que le malheureux avait voulu monter sur la voiture en marche et qu'il aura été précipité à terre et entraîné.

Relevé sans connaissance, l'homme, un nommé S., du Locle, a reçu des soins empressés à l'hôtel de la Couronne, et a été reconduit en voiture par l'hôtelier au Locle, où il a été admis à l'hôpital. Il porte à la tête une blessure qui ne présente pas de danger.

Les institutrices et la loi scolaire. — On nous écrit:

L'article de votre journal du 12 ct., traitant du projet de loi sur l'enseignement primaire, me suggère quelques réflexions que vous voudrez peut-être accueillir.

Précédemment déjà, vous m'aviez permis de vous présenter le budget d'une institutrice durant ses cinq premières années d'enseignement. Vous souvient-il qu'au bout du mois, sa chambre et sa pension payées, et sa cotisation au fonds scolaire prélevée, il restait dans sa bourse 10 pauvres francs? Dorénavant, ce serait le double — tant mieux!

Mais l'écart entre son traitement et celui de ses collègues masculins n'en passerait pas moins de 520 à 600 fr. par an!

Il serait trop onéreux, nous dit-on, de faire disparaître cette inégalité, — mais autre chose est de laisser subsister une injustice... nécessaire (que ces deux mots vont mal ensemble!) et autre chose de consacrer cette injustice en la renouvelant. C'est toutefois ce qu'on s'apprête à faire par la hausse inégale de traitements déjà inégaux.

Cette somme de 46,540 fr. qu'on y affectera ne devrait-elle pas se diviser par le nombre total des instituteurs et institutrices réunis? Les premiers n'en seraient pas beaucoup moins riches et les secondes un peu moins pauvres!

On objecte que ces messieurs ont des charges de famille, que ces demoiselles n'ont pas. Toutefois, sans chercher beaucoup, je trouve des instituteurs qui, célibataires endurcis, n'ont jamais eu de charge que leur propre personne — et je vois des institutrices aidant à entretenir des parents âgés ou à élever de jeunes frères et sœurs. Comment elles y arrivent? — Mystère!

Et pour celles qui n'ont à penser qu'à elles-mêmes, il reste acquis ceci: avec des forces physiques généralement moindres, elles fournissent un travail égal à celui des instituteurs mais pour un salaire moindre. L'heure n'est-elle pas venue de cesser d'accroître cette inégalité?

Merci, Monsieur le rédacteur, de vos efforts pour obtenir ce résultat.

Escroc nouveau genre (corr.). — Tout de même, tous les moyens sont bons pour voler son prochain, et messieurs les escrocs n'ont pas encore épuisé toutes leurs inventions.

Voici la dernière:

Le dépôt de timbres-poste pour collectionneurs — vente qui se fait au profit de la société des missions de Bâle et qui était autrefois entre les mains du missionnaire Piton, à Neuchâtel, — est aujourd'hui sous la direction de M. Henri Vivien, pasteur, à Corcelles.

Ces timbres, recueillis par les amis des missions et confiés à choix aux amateurs qui en demandent, rapportent passablement à l'œuvre des Missions.

Or, voici que depuis un certain temps M. Vivien de Corcelles reçoit de diverses personnes et de différents endroits, des questions comme celle-ci: « Qui est ce M. Wuilliomenet, de Savagnier, que vous m'avez envoyé pour que je lui achète des timbres en faveur des missions de Bâle? »

C'est ainsi que M. Vivien est souvent abordé par des connaissances qui lui posent cette question ou qui la lui envoyent par lettre, question à laquelle, en reste, il ne comprend rien, sinon qu'il y a là derrière un escroc (marchand de timbres) qui use de son nom et fait vibrer la corde missionnaire pour «taper» le porte-monnaie des bons chrétiens.

M. Vivien recevait encore hier une lettre de Colombier dans laquelle une personne très honorablement connue disait: «.... Permettez-moi de m'adresser à vous pour vous demander si vous connaissez un certain M. Meyer qui s'est réclamé de vous et va de porte en porte pour vendre des timbres et collecter en faveur des missions de Bâle.

Il s'est présenté aussi chez Mme ... qui a fait prendre à Bâle des renseignements. L'administration de la maison des missions répond que ce Meyer n'est pas envoyé par elle et qu'elle n'a dans la Suisse française pas d'autres collecteurs que ceux du Sou.»

Wuilliomenet, Meyer ou tout autre nom, c'est le même filou, contre lequel nous serions reconnaissants à la «Feuille d'Avis» de mettre en garde les âmes charitables.

Renseignements reçus de M. Vivien lui-même, nous pouvons dire qu'il est le seul dépositaire des timbres-poste des missions et qu'il n'envoie personne collecter pour cette œuvre. Celui qui se présentera chez quelqu'un en se réclamant de son nom pour vendre des timbres au profit de la mission, pourra être considéré comme un vulgaire escroc et signalé comme tel.

NEUCHATEL

La peinture religieuse. — M. Thuillard a parlé dans sa deuxième conférence de Beato Angelico, le peintre religieux florentin par excellence. Après avoir donné sur cet artiste remarquable quelques aperçus généraux, le conférencier a fait défiler sur l'écran un certain nombre de fresques dont on a pu admirer le charme discret et l'art consommé, malgré les ravages du temps qui ne les a pas toujours épargnées. Ce qui distingue surtout Angelico, c'est la délicatesse de ses «Vierges», le naturel des attitudes, et enfin la maestria avec laquelle il subjugue la matière. Aujourd'hui, sa peinture n'a rien perdu de sa valeur et peut être citée comme un modèle du genre.

Un nombre d'auditeurs, malheureusement encore restreint, a suivi l'exposé si instructif de M. Thuillard auquel on peut souhaiter un public plus nombreux. Le sujet lui-même et la façon dont il est traité en valent le peine.

Musique de chambre. — La première séance de musique de chambre aura lieu demain soir jeudi. A cette occasion, nous ne pouvons assez recommander au public musical de notre ville de fréquenter régulièrement ces auditions qui sont toujours fort intéressantes. Et chacun sait la conscience avec laquelle nos artistes préparent leur programme car ils ne négligent rien pour le rendre attrayant. Aussi ces concerts promettent-ils d'être un vrai régal pour les amis de la musique fine et classique.

En fourrière. — Hier après midi, la police a séquestré un cheval qui stationnait depuis le matin avec son char à la ruelle des Chaudronniers.

Déprédations. — Cette nuit, à 1 heure et demie, des étudiants ont grimpé sur des candélabres à gaz et ont dérangé l'allumage; ils ont en outre enlevé une plaque à la devanture d'un magasin de l'Avenue du 1er Mars et étaient occupés à la fixer au monument de la République, lorsqu'ils ont été dérangés par la police.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Neuchâtel, le 17 novembre 1908.

Monsieur le rédacteur.

Je ne veux pas laisser passer sous silence la réplique de M. A. Patthey. Je ne connais pas ce dernier, mais tiens à répondre quelques mots seulement.

M. Patthey n'a rien vu de ce qui s'est passé le dit jour à la gare et le fait d'attacher un bœuf par la tête avec une corde et d'y atteler un cheval constitue un brigandage.

Plainte ayant été déposée à qui de droit, je laisse à la justice le soin de donner la solution qu'elle jugera équitable.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, et vous présente, etc. C. FAVRE.

POLITIQUE

Les automobiles au Grand Conseil zuricois

Dans la séance de mardi, au cours du rapport de gestion du Conseil d'Etat (chapitre des travaux publics), M. Welti a proposé d'inviter le Conseil d'Etat à examiner s'il ne conviendrait pas d'interdire, entièrement ou en partie, la circulation des automobiles sur les routes publiques le dimanche, et de présenter aussi promptement que possible un rapport et des propositions à ce sujet.

Cette proposition a été suivie d'une longue discussion.

M. Haab, conseiller d'Etat, a promis que la proposition serait étudiée au moment de l'élaboration du nouveau règlement sur la circulation des automobiles; sur quoi M. Welti a retiré sa proposition.

Les contribuables et le fisc

Une nombreuse assemblée d'ouvriers et fonctionnaires, réunie à Landquart, aurait décidé de demander au gouvernement:

1. De désigner pour cet arrondissement d'impôt un autre commissaire de taxation.

2. De procéder immédiatement à la revision de la loi sur l'impôt en vue d'alléger ceux-ci.

Jusqu'à ce que l'on ait répondu aux vœux exprimés par les membres de l'assemblée ceux-ci refuseront de payer les impôts.

Parlement français

Dans sa séance de mardi matin, la Chambre a adopté les différents chapitres du budget des colonies, après promesse du ministre de soumettre à un arbitrage la question de la propriété de l'îlot de Clipperton, actuellement occupé par le Mexique. On passe ensuite au budget de la guerre, qui est encore discuté dans la séance de l'après-midi.

Au Sénat, M. Gourju, sénateur du Rhône, développe son interpellation sur les faits de pression administrative dont certains préfets, notamment celui du Rhône, se sont rendus coupables à l'occasion de prochaines élections sénatoriales.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement et l'interpellant, est voté, puis la séance est levée,

L'entrevue de Potsdam

L'entrevue attendue avec une si fiévreuse impatience a eu lieu mardi matin. Le chancelier a fait à Sa Majesté le délicat message dont il s'était chargé vis-à-vis du Reichstag et de la nation.

L'empereur a trouvé qu'on était injuste à son endroit. Il n'en a pas moins approuvé l'exposé fait par le chancelier au Reichstag et a assuré à ce dernier qu'il lui conservait toute confiance.

Il n'y aura donc pas de crise à la chancellerie impériale. Mais l'affaire n'en restera pas là. Cependant il serait impossible de prévoir les suites qu'elle pourra avoir plus tard au point de vue d'une réforme constitutionnelle qui paraît inévitable mais qui ne sera, sans doute, pas immédiate.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

En Perse

Tabriz, 18. — Les révolutionnaires ont coupé toutes les communications d'Ain ed Daouled avec la ville. Les cosaques envoyés par le chah à Tabriz ont pris parti pour les révolutionnaires. Leur commandant s'est enfui.

Sans travail

Berlin, 18. — Selon les journaux du matin le nombre des sans-travail recensés mardi dans l'agglomération berlinoise est de 40,124.

A Berlin même on en compte 29,423.

Un vilain monsieur

Brest, 18. — On vient de procéder à l'arrestation d'un sujet allemand nommé Wilhelm von Raum, âgé de 25 ans, lieutenant de réserve au 2me régiment d'artillerie de la garde impériale, juge référendaire à Berlin.

Ce jeune homme, mis avec la dernière élégance, était descendu dans un grand hôtel de la ville, depuis une dizaine de jours, et la filature dont il était l'objet de la part de la police spéciale avait fait découvrir que cet officier attirait dans diverses chambres louées en ville de jeunes garçons, fils de familles les plus honorables, auxquels il exhibait des photographies obscènes.

L'officier allemand, conduit au parquet, a été maintenu en état d'arrestation. Il a été écroué sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

Parmi les papiers saisis sur lui et examinés, on a découvert un registre de correspondance et des cartes d'état-major des côtes et des environs marquées de signes divers.

Incendie de forêt

Hammer (Bavière), 18. — La nuit dernière un incendie s'est allumé dans les forêts royales. Par un vent assez violent, le feu a pris immédiatement d'inquiétantes proportions.

Les décès à Pékin

Pékin, 18. — Les soupçons suscités à l'étranger ont amené le waï wou pou à donner une explication longue et détaillée sur les circonstances de la mort de l'empereur et de l'impératrice.

Cette déclaration a produit un effet satisfaisant.

SYENITS — MONUMENTS FUNÉRAIRES E. RUSCONI (S.A.) NEUCHATEL — SPÉCIALITÉ — GRANITS

Madame veuve Frédéric Schott, Madame et Monsieur Jacques Uhler et leur enfant, Mademoiselle Berthe Schott, Monsieur et Madame Adolphe Schott, Monsieur Bernard Schott, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Albert Rossel et leurs enfants, à Morges, Monsieur et Madame Jeanloz-Rossel, à Tavannes, Madame Müller, à Bienne, Monsieur et Madame Weiss, à Berlin, ainsi que les familles Schott, Glück, Gerber, Rossel et Zaugg ont la grande douleur d'annoncer la mort de

Madame veuve ELISE MÜLLER
née RENFER

leur chère et bien-aimée parente, que Dieu a rappelée à lui, ce jour 16 novembre, à 6 heures du soir, dans sa 77me année.

Seigneur, que ta volonté soit faite!

L'enterrement aura lieu jeudi 19 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Evole 39.

A la demande de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs

On ne touchera pas.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la Société de chant **Frohsinn** sont informés du décès de

Madame veuve Elise MÜLLER

membre passif de la société, et priés d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi 19 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Evole 39.

LE COMITÉ

Madame veuve Amanda Schild-Dubois et ses enfants: Henri, Octavie, Numa, Suzanne, Madeleine, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Albert Schild-Curit, à Sauges, Monsieur et Madame Louis Dubois-Grau, à Cortaillod, Madame et Monsieur Philippe Berger-Dubois et leurs enfants, à Fontainemelon, Monsieur et Madame Alfred Dubois-Schaker et leur enfant, à Gorgémont, Mademoiselle Adèle Dubois, à Fontaines, Monsieur et Madame Albert Dubois-Reymond, à Dombresson, Mademoiselle Mina Dubois, à Fontaines, Monsieur Emile Dubois, à Fontaines, Madame et Monsieur Hermann Zehr-Dubois, à Fontaines, ainsi que les familles Schild, Borner et Challandes, en Amérique, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Frédéric SCHILD-DUBOIS

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à l'âge de 46 ans, après une courte et pénible maladie.

Neuchâtel, le 16 novembre 1908.

Ne pleurez pas, mes bien-aimés; je pars pour un monde meilleur en priant pour votre bonheur.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 18 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Vieux-Châtel 31.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la **Fanfare de la Croix-Bleue l'«Union»** sont informés du décès de

Monsieur Frédéric SCHILD

père de leurs collègues, MM. Albert et Henri Schild, et priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu mercredi 18 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Vieux-Châtel 31.

LE COMITÉ

Monsieur Samuel Steuri, à Cornaux, et les familles Dardel, à Saint-Blaise, Niffenecker et Matile, à Marin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Madame Cécile STEURI née ANDRIÉ

leur chère épouse et parente, que Dieu a rappelée à lui, aujourd'hui, à l'âge de 74 ans, à l'Hospice de Cressier, après une courte mais pénible maladie.

Cornaux, le 16 novembre 1908.

Philippiens I, 21.

L'inhumation aura lieu à Cornaux, mercredi 18 courant, à 1 heure après midi. Départ de l'Hospice de Cressier, à midi et quart.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Eugène Paris-Miéville et leurs enfants, Madame et Monsieur Edouard Cornu et leurs enfants, Madame et Monsieur Alfred Walther et leurs enfants, Madame et Monsieur Emile von Büren et leur enfant ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Eugène PARIS-COMTESSE

leur cher père, beau-père et grand-père, que Dieu a rappelé à lui le 16 novembre 1908, dans sa 65me année, après une longue et pénible maladie.

Bevaix, 16 novembre 1908.

Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. Matth. XI, 28.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 18 novembre, à 1 h. ½ après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MONUMENTS FUNÉRAIRES
ALBERT CUSTOR
Neuchâtel (Maladière)
Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 347
Albums, devis et modèles à disposition

AVIS TARDIFS

C'était simple.... le tout était d'y songer

Rien de plus simple en effet que de demander par carte postale ou téléphone à la G. B. N. d'aller chercher votre linge à blanchir. Que les dames qui n'y ont pas encore songé le fassent sans retard; elles recevront leur linge bien lavé et repassé au jour demandé et en une seule fois.
Tarif et renseignements franco sur demande.
Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Gonard & Cie, Monruz-Neuchâtel.

Société Chorale

64me Concert

La vente des billets pour les **membres passifs** aura lieu le

jeudi 19 novembre
dès 2 h. de l'après-midi

à la petite salle du théâtre, contre présentation des actions.

Chaque action donne droit à une réduction de **50 % sur un billet.** En outre chaque actionnaire peut acheter, au prix plein et **avant le public, trois billets** par action.

Le tirage au sort des numéros d'ordre se fera à **2 heures** précises, et la vente commencera immédiatement.

LE COMITÉ

Banque Cantonale Neuchâteloise

Caisses ouvertes de 8 h. à midi, de 2 à 5 h., et le samedi soir de 7 à 9 h., pour les versements sur livrets d'épargne.

Nous payons **sans frais,** à nos diverses caisses dans le canton, les coupons et titres remboursables des emprunts ci-après, à l'échéance du:

30 Novembre

4 0/0 Canton de Saint-Gall 1901.
3 1/2 0/0 Ville de Neuchâtel 1896.
3 1/2 0/0 Ville de Zurich 1889, 1894, 1896, 1898.
4 0/0 Ville de Zurich 1900, 1901.

Nous sommes vendeurs d'obligations:

4 1/2 0/0 Société des Usines du Furcil 1903, de 500 fr. à 100 0/0 et int.
4 1/2 0/0 Société anonyme Electrométallurgique Procédés Paul Girod 1908, de 500 fr. à 99 1/2 0/0 et int.
4 1/2 0/0 S. A. d'Electricité, anc. Schuckert & Cie de Mk. 1000.—, remboursables à 103 0/0 à 99 1/2 0/0 et int.

Nous délivrons pour n'importe quelle somme, des **billets de dépôt,** nominatifs ou au porteur,

à **1 an de date,** à 4 0/0
à **2 ans de date (avec coupons annuels d'intérêts)** à 4 0/0
à **3 ans de date (avec coupons annuels d'intérêts)** à 4 0/0

BOURSE DE GENÈVE, du 17 novembre 1908

Actions		Obligations	
Bque Nat. Suisse	497.50	3 % féd. ch. de f.	90.—
Comptoir d'esc.	872.50	3 ½ C. de fer féd.	969.50
Fin. Fco-Suisse	6700.—	4 % féd. 1900 . .	108.70
Union fin. gen.	636.—	3 % Gen. à lots.	102.75
Gaz Marseille .	515.50	Serbe . . . 4 %	381.50
Gaz de Naples.	254.—	Franco-Suisse .	466.—
Ind. gen. du gaz	655.—	Jura-S., 3 ½ %	470.—
Fco-Suis. élect.	447.—	N.-E. Suis. 3 ½	472.50
Gafsa, actions .	—.—	Lomb. anc. 3 %	285.50
Gafsa, parts . .	8992.50	Mérid. ita. 3 %	351.—

		Demandé	Offert
Changes à Neuchâtel	France	100.05	100.10
	Italie	99.87	99.95
	Londres	25.10	25.12
	Allemagne	122.70	122.77
	Vienne	104.72	104.89

Neuchâtel, 18 novembre. Escompte 3 ½ %

BOURSE DE PARIS, du 17 nov. 1908. Clôture.

3 % Français. .	96.92	Créd. lyonnais.	1208.—
Brésilien 4 %. .	82.80	Banque ottom.	710.—
Ext. Esp. 4 % .	96.97	Suez	4470.—
Hongr. or 4 % .	94.70	Rio-Tinto	1374.—
Italien 3 ¾ % .	103.85	Ch. Saragosse.	424.—
4 % Japon 1905.	—.—	Ch. Nord-Esp.	839.—
Portugais 3 % .	58.47	Chartered . . .	21.—
4 % Russe 1901.	85.50	De Beers. . . .	333.—
5 % Russe 1906.	99.70	Goldfields . . .	123.—
Turc unifié 4 %	92.20	Gœrz	37.75
Bq. de Paris. .	1525.—	Randmines. . .	177.—

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 5 fr. par semestre.

Bulletin météorologique - Novembre

Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent° Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
17	+5.3	+2.6	+9.5	724.3		N.-E.	faible	nuag.

18. 7 h. ½: +0.9. Vent: N.-E. Ciel: couvert.

Du 17. — Pluie faible pendant la nuit. Le soleil visible par moments tout le jour. Le ciel s'éclaircit complètement pendant l'après-midi.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

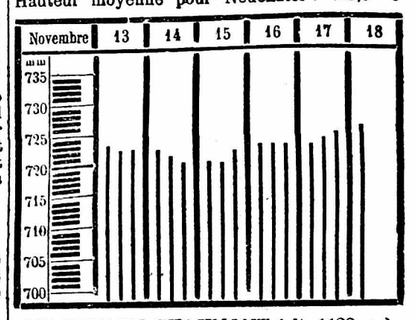

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

16	+4.7	0.0	+6.4	669.5		0.	fort	clair

Grand beau. Alpes visibles.

	Temp.	Vent	Ciel
17 novembre (7 h. m.)	+4.8	O.	couvert

Niveau du lac: 18 novembre (7 h. m.): 429 m. 080

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ